

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

29462

5 CENTINS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

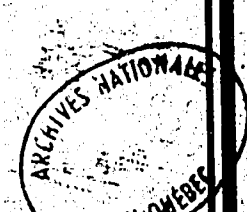
L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



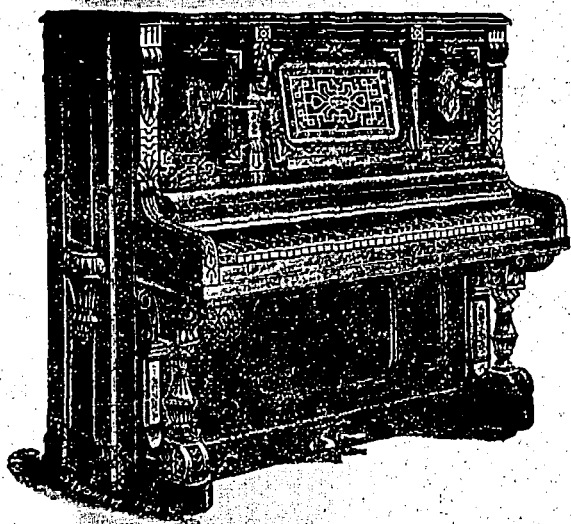
VOLUME I.—No. 10.

Vendredi, 17 Fevrier, 1893.



MONTREAL.
Bâtisse New-York Life, 715.
B. P. No. 2071.

L'OPINION PUBLIQUE.



Laurent, Laforce & Bourdeau

IMPORTATEURS DE

PIANOS, ORGUES, ETC.,

1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Maison fondée en

1860.

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien connus des artistes et du public musical :

HARDMAN, N.-Y., MARSHALL & WENDELL, Albany,

HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues

THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU profite de cette fin d'année pour remercier ses nombreux patrons de l'encouragement libéral qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN sans inviter ceux qui auraient l'intention d'acheter un piano à visiter leur

NOUVEAU STOCK,

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et que, pour ce temps seulement, elle offre en vente à des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus bel ornement d'un salon et celui qui procure la plus grande satisfaction par les douces jouissances qu'il offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup que le choix et l'achat en soient faits avec soin et avec jugement.

Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses à des conditions exceptionnellement favorables.

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excellente qualité, vendus à bas prix.

Une visite respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

- DEMANDEZ -

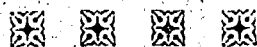
DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — { 2 LOTS DE }
\$50. — \$25.

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 17 FEVRIER, 1893.

No. 10.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et admi-
nistrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enre-
gistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

Si Dieu nous a créés tous de la même fange,
Certes il a dû pétrir en une argile étrange
Et sécher aux rayons d'un soleil irrité,
Cet être; quelqu'il soit, ou l'aigle ou l'hirondelle,
Qui ne saurait plier nison cou ni son aile
Et qui n'a pour tout bien qu'un mot: la liberté.

L'*Opinion Publique* prend une place plus grande de jour en jour parmi les classes dirigeantes. Elle ne demande à être jugée que d'après l'intérêt qu'elle peut offrir. Elle tâche de mériter la confiance du public et ses efforts sont largement reconnus par l'encouragement qu'on lui a donné jusqu'ici.

C'est par erreur que les journaux ont annoncé que Mgr Gravel, évêque de Nicolet, avait interdit l'*Opinion Publique*. Sa Grandeur a seulement déclaré, à la suite de la publication de *Rolla*, qu'elle croyait devoir renvoyer ce journal et a invité ses diocésains à en faire autant.

Cette nouvelle ne m'était pas plus tôt parvenue que j'adressais à Sa Grandeur la lettre suivante, qui explique comment est survenu le différend en question :

Montréal, le 9 février, 1893.

Sa Grandeur Monseigneur Gravel,
Évêque de Nicolet,
Nicolet.

Monseigneur,

J'ai vivement regretté la publication de *Rolla* dans mon journal, et, avant même que votre intervention fût parvenue à ma connaissance, par le *Monde* de ce soir, j'avais pris des mesures pour empêcher, à l'avenir, la reproduction d'œuvres de ce genre, non épurées, dans l'*Opinion Publique*.

Je me trouvais à New-York lors de la préparation du numéro qui contenait *Rolla*. Autrement, veuillez croire que vous n'auriez pas eu à vous plaindre d'un journal que, plus que personne, j'ai à cœur de garder dans les strictes limites de la morale et de la doctrine catholique.

Un mot de vous, Monseigneur, avant votre intervention publique, vous eût procuré cette explication, que j'aurais été heureux de vous fournir. Les journalistes catholiques, qui ont tant de difficultés, dans ce pays mixte, à distinguer entre la morale d'un monde aussi mêlé que le nôtre et la pure morale catholique, et qui se trouvent parfois incapables de contrôler les éléments qu'ils ont sous la main et de se garer d'une surprise, ont la consolante ressource de compter sur un charitable avertissement préalable, avant d'être soumis, pour une faute involontaire, à une censure ecclésiastique.

Avec l'assurance de mes regrets et des moyens que j'ai pris pour éviter ce dont vous vous plaignez, j'ai raison de croire, Monseigneur, que vous vous empressez de me rendre la justice à laquelle je m'attends de votre part.

Veuillez agréer l'expression de mon respect et des affectueux sentiments que j'ai toujours entretenus pour Votre Grandeur à la suite de nos anciennes relations.

Votre très humble,

LOUIS-H. TACHÉ.

Dans d'autres circonstances, je serais presque heureux de cet incident, qui m'a permis de prendre connaissance de bien des fausses représentations qu'on a répandues sur le compte de l'*Opinion Publique*. J'invite les confrères qui nous font la lutte à citer, de ce journal une seule proposition, un seul mot, qui soit contraire à la doctrine ou à la morale catholiques,—en dehors de *Rolla*.

Je proteste énergiquement contre toute assertion de nature à nous faire passer pour des adversaires de la religion ou du clergé. C'est curieux comme on aime à confondre la liberté de la presse catholique avec l'insubordination ou l'indiscipline, en matières religieuses. Je revendique pour l'*Opinion Publique* l'honneur d'être restée absolument orthodoxe et de n'avoir pas outrepassé la limite des libertés que l'Église accorde à ses enfants.

On est allé jusqu'à dire que l'*Opinion Publique* et la *Canada-Revue* devaient se fondre ensemble, sous le titre de la première, et adopter le programme anticatholique et maçonnique.

Peut-on inventer de telles énormités, et combien peu il faut connaître notre journal pour y croire ! Pourtant je tiens la nouvelle de cette rumeur d'un de nos évêques, qui m'en a prévenu avec une délicatesse dont je lui suis reconnaissant.

Les résolutions présentées par M. Tessier, M. P. P., au sujet des asiles d'aliénés, méritent l'attention de tous les hommes éclairés. Elles sont précises, basées sur les faits, et n'ont aucune couleur politique. Elles ont ceci de plus qu'elles offrent une solution pratique à la question tant discutée du contrat à faire pour l'entretien des aliénés.

Il est certain que le gouvernement a déjà négocié avec d'autres contracteurs que les Sœurs Grises, et la Chambre devrait être informée de suite de tout ce qui touche à cette question.

Il se prépare, en ce moment, un nouveau *Directory* de Montréal. Celui de Lovell, quoique bien fait, a le tort de n'être pas complet, d'être mal classifié, d'être très cher, et de ne pas paraître avant le mois d'août, généralement.

Qu'on ne souscrive donc pas au *Directory Lovell* avant d'avoir eu l'occasion de voir et d'acheter le MONTREAL CITIZENS' DIRECTORY. (Prix, \$ 1.50.)

M. Tardivel me fait les honneurs de sa prose dans la *Vérité* du 11. A part quelques remarques inoffensives, il ne trouve que des injures personnelles à me dire. M. Tardivel n'a jamais fait autre chose dans son journal. Quels sont les hommes publics qu'il n'a pas essayés de salir? Quels sont les journalistes qu'il n'a pas insultés et dont il n'a pas dénaturé les écrits? Quels sont les adversaires qui ont pu avoir avec lui une polémique quelconque à la suite de laquelle ils soient restés dans de bonnes relations personnelles?

Il n'y en a pas, et, le sachant, je ne puis m'offusquer des personnalités qu'il plaît au rédacteur de la *Vérité* d'écrire à mon adresse.

L'*Opinion Publique* se pique de courtoisie envers ses confrères. Les journalistes ne peuvent que gagner à garder dans leurs organes les mêmes bonnes manières que l'on aime à avoir dans une réunion d'hommes bien élevés ayant des opinions différentes.

M. Tardivel n'a jamais compris cela. C'est l'éducation domestique qui lui manque. Chez lui, la haine est plus forte que l'amour, l'envie que la justice, la partialité que la modération, le besoin d'injurier que la satisfaction d'une discussion au mérite.

Il doit pourtant savoir que, s'il est pris à partie, un de ces jours, sur le terrain personnel, il regrettera vivement d'avoir été le premier à y entrer.

M. Tardivel prétend que l'*Opinion Publique* a condamné le livre du révérend père Lacasse. C'est un mensonge de plus au crédit du violent directeur de la *Vérité*. L'*Opinion Publique* a simplement blâmé le révérend père d'avoir représenté comme magnifique un système d'éducation primaire foncièrement incapable de répondre aux besoins de nos populations. Ceci est, d'ailleurs, l'opinion de la très grande majorité des prêtres et des laïques éclairés de notre province.

Quant à la partie du livre du père Lacasse qui venge le prêtre, je n'en ai pas parlé, ne la connaissant pas. Seulement, je ne vois pas l'à-propos de cette vengeance. Le prêtre, chez nous, est respecté, estimé et aimé. La presse lui est sympathique et ne manque jamais de le défendre, chaque fois qu'il est attaqué. Pour ma part, je dis plus que cela: le jour où notre clergé perdrait son prestige et son influence serait le signal de la disparition de l'influence française au Canada.

Il n'y a donc pas lieu de venger le prêtre, dont la position est inattaquée, dont la liberté est absolue, dont l'œuvre n'est pas entravée. Il n'y a pas lieu surtout d'attaquer les laïques à la suite de demandes de réformes qu'on a le tort grave de prendre, en certains lieux, comme des attaques contre le clergé. Le jour où l'on fera la distinction entre les questions que les laïques ont le droit de discuter et celles qui relèvent purement de l'autorité ecclésiastique, l'entente sera parfaite entre le clergé et les fidèles. Et l'on ne verra plus de ces mécontentements profonds, comme il s'en trahit beaucoup en ce moment.

M. R. J. Devlin, d'Ottawa, s'est fait, depuis des années, une très grande réputation comme rédacteur d'annonces humoristiques. Sa dernière production mérite d'être citée. Voici comment il débute, avant d'annoncer sa marchandise :

UNE VISION.

Le professeur Goldwin Smith avait soupé d'un potage aux huîtres et d'un morceau d'aigle rôti; puis, s'endormant, il rêva ce qui suit:

Il se crut en l'an de grâce 1900, et son projet d'annexion était maintenant réalisé.

Sa nouvelle Union Américaine était bornée au nord par les Aurores Boréales et au sud par la tranchée de Lesseps et la doctrine Monroe, et le vieil océan en lavait les côtes à l'est et à l'ouest.

Déjà la moitié nord de sa république montrait des signes évidents de progrès.

Les procès par jury étaient abolis et le juge Lynch prônait de Gaspé à la vallée de la Saskatchewan.

La *Tammany Hall* avait émigré à Toronto et M. Goldwin Smith était nommé Grand Sachem de l'ordre.

Le *Gulf Stream* coulait maintenant dans l'intérieur par le fleuve Saint-Laurent, les grands lacs, la rivière Yucon, et la mer de Behring apportait sur nos rivages un été perpétuel et résolvait le grand problème international en ébouillantant tous les loups-marins.

Le défunt gouvernement du Canada était en servitude pénale au pôle nord, et les termes *conservateur* et *libéral* avaient disparu de la mémoire des hommes.

Les champs de maïs du Labrador rendaient volontiers cent minots par acre, et des tonnes de raisin poussaient sur les tristes versants de la baie d'Hudson.

Il n'y avait plus de rouille sur les patates ni sur le blé, plus de *whiskey* falsifié, plus de limites au *bluff*, plus de vols, plus de *Magna Charta*, plus de pendaisons, plus de choléra ni d'habit jaune, plus d'agents de livres, plus de plombiers ni de taxes, ni aucune des autres maladies auxquelles l'humanité est sujette, et l'oiseau de la liberté sifflait *Yankee Doodle* à plein gosier.

Alors M. Smith rêva qu'il était allé dormir au cercle polaire arctique, laissant la porte ouverte, et il s'éveilla, trouvant qu'il n'y avait rien de vrai que... le chapeau qu'il venait d'acheter la veille chez Devlin.

Une pauvre, toute en loques, entre dans mon bureau l'autre jour.

— La charité, monsieur, s'il vous plaît. Je n'ai rien à manger et pas de bois pour me chauffer. J'ai dû briser une vieille chaise hier pour faire un peu de feu... J'étais occupé.

— Je n'ai pas de monnaie, lui dis-je.

Et j'allais me remettre à écrire quand me vint la pensée qu'elle disait peut-être la vérité. Il y a souvent

de l'exploitation par les mendiants, mais ne vaut-il pas mieux se tromper en donnant à un aventurier qu'en refusant un à pauvre qui a besoin ? Cinq ou dix sous de moins ne nous manqueront pas, et combien de confort quelques petites pièces blanches ne donneront-elles pas à ceux que la Providence a privés de tout !

Et, honteux, je rappelai la pauvresse; ce que je lui donnai lui fut, j'en suis sûr, encore moins agréable que le plaisir que j'éprouvai, moi, à le donner.

La *Gazette* vient de publier un article très raide à l'adresse du juge Taschereau, de la cour suprême, relativement à la lettre et au mémoire que ce dernier a adressés à sir John Thompson au sujet du code criminel.

De cet article, évidemment inspiré, et écrit pour atténuer l'immense portée des remarques du distingué magistrat, il ressort deux choses : 1^o Que le ton de la lettre et du mémoire n'a pas plu au gouvernement, et 2^o Que l'on ne trouve que des exceptions à la forme à opposer au travail considérable que le juge Taschereau s'est donné pour empêcher la mise en force, sans plus ample considération, d'un code qui contient une foule d'erreurs, de contradictions, d'anomalies et d'omissions.

Le gouvernement peut se sentir blessé de se faire dire tout haut, par une voix aussi autorisée, que le travail de codification des lois criminelles n'a pas reçu toute l'attention, l'expérience et l'étude qu'il requérait ; le juge Taschereau peut avoir été un peu vif dans ses remarques ; mais son travail est là, à la disposition du public, ne coûtant rien au trésor, et devrait être reçu, étudié et utilisé sans retard pour améliorer le code criminel. Sir John Thompson a le mérite incontestable d'avoir mis en exécution son projet de codification, mais son œuvre ne deviendra pratique et bonne qu'après avoir été remodelée d'après les suggestions de ceux qui peuvent et l'apprécier et en indiquer les défauts.

SILHOUETTES PARLEMENTAIRES.

V. GLADU, M. P. P.

Feu et flammes. — Tout rond et pourtant très pointu. — Collant comme pas un, veut toujours enlever un morceau qui ne se détache jamais. — Vrai type de politicien consciencieux et pompeux : "Monsieur l'Orateur, je me lève particulièrement, ..." — A sans cesse un lièvre à lever. — Tête assez claire, malgré sa brusquerie; intelligence plus que moyenne servie par une ténacité à toute épreuve. — Auxiliaire précieux dans une débandade générale. — Possède des attaches solides aussi bien dans son comté que dans la chambre. — Est entré au parlement pour y rester. — Terrorise les jeunes politiciens que le hasard des luttes électorales amène dans Yamaska. — Passe des journées entières à leur inculquer la politique telle qu'il la comprend. — Les couche au couvre-feu sur la méditation d'un grand exemple tiré de l'Antique, les enferme ensuite à double tour, puis les réveille dès l'aube, pour la discussion d'un deuxième point. — Ce diable de petit homme pourrait bien devenir ministre un jour, mais quand ? — Ne le sait pas lui-même, tout en étant parfaitement convaincu de son avenir. — Dans l'intervalle, il se multiplie et fait de tout, même de la grande finance. — Entre temps, les petites opérations rurales lui procurent une honnête aisance. — C'est un sympathique, en somme, pour ceux qui le connaissent bien. — L'opinion des autres lui est radicalement indifférente. — Courrait loin pour être *leader*.

TOUCHATOUT.

LA TAXE SUR LES SUCCESSIONS.

L'État de New-York s'est enfin libéré de sa dette publique. La taxe sur les successions a largement contribué à ce résultat ; l'an dernier seulement, elle a rapporté \$ 1.718.218, et, dans les trois dernières années, elle s'est élevée à trois millions de piastres. Pourtant cette taxe n'est pas assez considérable dans l'État de New-York ; elle devrait être plus élevée pour les grandes fortunes, car il est désirable que la législation fasse bénéficier le peuple de ces colossales accumulations de richesse.

Il y a dans Ontario une taxe sur les successions, il y en a aussi une dans la province de Québec ; mais pourquoi la faire peser sur les petites fortunes de moins de \$10.000 ? La loi devrait être amendée de manière que cette taxe n'atteigne que les fortunes plus élevées. Il me semble qu'une échelle pourrait être établie à peu près comme suit : — 2% sur toute succession de \$ 10.000 à \$ 20.000 ; — 4% de \$ 20.000 à \$ 50.000 ; — 6% de \$ 50.000 à \$ 100.000 ; — 8% de \$ 100.000 à \$ 250.000 ; — 10% au-dessus de \$ 250.000.

Les dispositions testamentaires empêchent presque invariablement aujourd'hui que les grandes fortunes soient gaspillées par l'extravagance et la dissipation des héritiers. La succession Astor est aujourd'hui de beaucoup plus considérable qu'à la mort du premier John Jacob Astor. Le vieux commodore Vanderbilt a laissé le gros de sa fortune à son fils aîné, qui l'a augmenté et l'a partagé entre ses deux fils, à chacun desquels il a laissé cinquante millions de piastres. La succession Gould, quoique partagée en plusieurs mains, a donné seize millions à l'aîné George, pendant que les autres héritiers n'ont pas reçu moins de dix à douze millions chacun.

Il n'est que juste que les gouvernements dont la législation protège ces fortunes en fassent bénéficier le peuple, au sein duquel elles ont été gagnées et dont l'industrie les fait augmenter de jour en jour.

Le Canada n'est pas encore arrivé à ces grandes richesses ; mais les dix dernières années ont vu surgir des fortunes assez considérables pour laisser croire qu'avant un quart de siècle la taxe sur les successions pourrait représenter un revenu énorme pour chacune des provinces. Si une telle taxe était imposée, ses produits devraient être appliqués exclusivement à l'extinction de la dette publique.

M. CLEVELAND ET LE BILL MCKINLEY.

Il se confirme que le sénateur Carlisle, du Kentucky, fera partie du cabinet du président Cleveland en qualité de ministre des finances. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Carlisle a donné sa démission de sénateur du Kentucky et que son successeur est déjà nommé. Quand M. Carlisle est entré, l'autre jour, dans la salle du sénat, ses collègues l'ont accueilli par des "Bonjour, monsieur le ministre," qui ont paru lui faire un sensible plaisir. Le bruit court qu'une des conditions mises par M. Carlisle à son acceptation du portefeuille des finances, c'est qu'il n'aurait en aucune façon à s'occuper de la distribution des places relevant du département du trésor. Il compte, dit-on, laisser à ses sous-secrétaires d'État le soin de répondre aux coureurs de places et à leurs amis, pour se consacrer exclusivement à la réforme du tarif douanier et aux questions purement financières.

A propos du tarif douanier, on prête à M. Cleveland la réponse suivante, qu'il aurait faite à un reporter. Celui-ci lui ayant demandé, au cours d'une conversation, si le bill McKinley serait rapporté, M. Cleveland aurait dit : "Je voudrais savoir pour quelle autre raison nous sommes arrivés au pouvoir."

UN MOT SUR LES ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.

Du temps où les batailles, s'acharnant sur les vieux mondes, laissaient derrière elles des entassements de cadavres, on déclarait l'espèce humaine simplement bonne pour de *la chair à canon*.

Les nouveaux continents ont, depuis bien des années, échappé à ces massacres, et bientôt ils auront oublié les horreurs des guerres qui marquèrent les étapes de la conquête ou devinrent le signal de l'affranchissement. Un fléau moins dévastateur, mais plus opiniâtre a, pourtant, succédé à la plaie des combats et, quoique sa moisson soit plus lente, la mort ne cesse d'accroître son domaine et d'accumuler victime sur victime.

Les têtes fracassées, les membres épars ne gisent plus au pied des affûts fumants; les sourds grondements des bouches à feu ont cessé de couvrir les cris de douleur des agonisants; les regards suppliants des moribonds ne sont plus obscurcis par la fumée de la fusillade. La destruction est devenue calme, insensible, et froidement elle tue, elle assassine, égoïste, impitoyable, sans respect pour la condition, l'âge ni le sexe.

La grande exterminatrice, aujourd'hui, c'est l'industrie. Dévorant d'abord une partie du pain du pauvre, elle l'immole quand elle ne parvient pas à l'affamer. Attirante, séduisante, comme ces déesses du ruisseau qui dissimulent leur poison sous la soie qui les recouvre, elle fait venir à elle les petits et les humbles surtout, les cajole un instant, puis, peu à peu, les épuise de son air vicié, de ses températures surchauffées et, si la fin tarde à venir, elle les broie sous ses engrenages, sous ses meules tournoyant folles, enragées, hors d'elles, au bouillonnement des cylindres qu'aiguillonne un feu d'enfer.

De chair à canon, l'homme devient *chair à machine*.

La patience a ses limites cependant, et un inconnu, plein de menaces, se lève qui dira si les êtres intelligents continueront à se soumettre à ce despotisme d'un nouveau genre, à céder la place à la matière, à n'être plus que les serviteurs, les esclaves de l'*automatisme* qui supprime le droit au soleil et au travail.

Et, comme si l'usine et la manufacture ne suffisaient pas à cette œuvre de dévastation, un puissant concours leur est fourni par les monstres aux flancs d'acier qui parcourent les voies ferrées au gré de leurs caprices, sans réglementation certaine, sans surveillance, méprisant toutes les défenses, se jouant de tous les obstacles. L'énumération des catastrophes qui se produisent sur le parcours des lignes sans fin dont l'Amérique est si fière serait interminable. Tantôt c'est par centaines qu'on compte les malheureux immigrants employés aux travaux de la voie que, d'un seul coup, écrase à son passage une locomotive lancée à toute vapeur; tantôt c'est un pont tournant, resté ouvert et faisant le vide sur un fleuve sans fond, dans lequel s'engouffre un train complet; ici, une rencontre, au tournant du coteau, fait s'embrasser et s'ancêtre dans ce baiser de mort deux engins marchant à une allure vertigineuse; plus loin, le chemin est brusquement abandonné, et matériel et voyageurs s'en vont se fracasser au bas des hauts talus.

Les feuilles publiques annoncent chaque jour des désastres nouveaux, appuyés de détails attristants, de scènes provoquant le frisson; mais ce qui demeure profondément affligeant, c'est d'apprendre que nul ne se préoccupe d'exiger un remède ou au moins une atténuation à de pareilles calamités. La presse reste muette et les administrateurs ayant la charge de protéger la vie des populations se taisent prudemment. La société qui s'est donné pour mission de veiller sur les animaux traduits à la barre des cours ceux qui les maltraitent, quels que soient leur rang et leur situation, et personne ne se lève pour protester contre les crimes des Jay Gould de toute espèce traitant la vie humaine avec un suprême mépris, se moquant des lamentations provoquées sans cesse par leur cruelle insouciance. Demeurer insensible devant tant d'audace, ce n'est pas du courage. Pareille indifférence marque une décadence rappelant les jours barbares et conduisant tout droit à l'abrutissement. C'est à la grandeur, à la noblesse de ses sentiments qu'on juge une action, et non point à ses richesses.

Il y a un mois à peine, j'écrivais: "Elle est longue, la liste funèbre portant les noms des malheureux qui ont trouvé la mort, sous les roues des locomotives, aux traverses de nos quartiers excentriques. Les rues de Saint-Henri, de Sainte-Cunégonde notamment, ont vu, trop souvent, les lourds engins, broyant des membres, semer le deuil sur leur passage." Le terrible accident du 7 janvier dernier, où deux personnes trouvaient la mort et où un char à contenir cinquante personnes était mis en pièces, faisait le sujet de cet écrit. J'essayais d'y démontrer la responsabilité absolue de la compagnie et demandais aux pouvoirs publics de faire leur devoir. Et voici qu'à quelques jours d'intervalle se produit un autre malheur et que deux nouvelles victimes succombent à la Côte des Neiges, sur la voie du Pacifique.

Je serai généreux: j'admettrai que les accidents notés sur les points autres que les passages à niveau sont possibles, malgré les instructions les plus précises, les règlements les plus parfaits. Mais je mets au défi qui que ce soit de prouver qu'il n'est pas absolument facile d'éviter le plus léger des accidents partout où l'on rencontre des traverses. Je sais quelque part, bien loin, un des passages dont je parle, servant de communication entre deux parties d'une ville et sur lequel circulent cent vingt-cinq trains par jour. Il est établi depuis quarante-sept ans, et il est vierge encore de tout événement tragique. La cause en est bien simple: un employé dans la force de l'âge est préposé à sa garde. Ses fonctions consistent à fermer, dix minutes avant le passage de chaque train, et de fermer à la clef, une véritable barrière, à travers laquelle ne pourrait passer même un enfant, pour ne la rouvrir que lorsque le convoi a parcouru une certaine distance. Il exécute fidèlement sa consigne, et tout le monde s'en trouve bien, le public et la compagnie, la compagnie surtout, qui ne perd point de vue les sévérités des tribunaux à son égard. Il n'est nullement question, dans ces bienheureuses contrées, où l'on rencontre encore des juges, de *mort accidentelle dont la faute n'est imputable à personne*, et les réparations accordées ne sont jamais inférieures au dommage souffert.

Si on prétendait que ce système occasionne de nombreuses pertes de temps, je répondrais simplement qu'il est préférable de perdre son temps que sa vie, et qu'il est des nécessités qu'il faut savoir subir.

LES BRUITS DE GUERRE EN EUROPE.

Aurons-nous la guerre au printemps? Telle est la question que se posent en ce moment les journaux européens. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dans un article de source officieuse, déclare que le bruit d'après lequel on croirait dans les cercles officiels à une attaque de l'Allemagne par la Russie, au printemps prochain, est une nouvelle à sensation inventée à plaisir. " Il n'y a aucune crainte de guerre dans les hauts cercles officiels, dit la *Gazette*, du moins quant à présent."

Il est assez probable que les bruits de guerre que l'on fait courir prennent leur source dans le récent discours de M. de Caprivi à la commission du *reichstag*. On sait que le projet de loi militaire allemand a soulevé de nouveau des appréhensions sur la répartition des troupes françaises et allemandes à la frontière d'Alsace-Lorraine et des troupes russes et austro-allemandes entre la Baltique et les Carpathes. Mais il semble que, même après le vote du projet allemand, l'équilibre réalisé pendant ces dernières années ne sera pas rompu, la Russie pouvant facilement amener de nouvelles troupes à sa frontière.

Actuellement, trois divisions d'infanterie russe sont disponibles soit dans le centre, soit vers les confins de l'empire: la 43e division, à Saratoff; la 2e, à Vladikavkaz, et la 21e, à Temirkhanchoura, dans les pays immédiatement au nord du Caucase. D'après les nouvelles venues de la Pologne russe, ces trois divisions complètes devraient être dirigées, dans le courant du printemps de cette année, vers la frontière austro-allemande.

Quoique ces nouvelles doivent être reçues sous toutes réserves, elles ne paraissent pas être dénuées de fondement. La Russie, en effet, peut, en dehors des 20e et 21e divisions, disposer encore, au sud du Caucase, d'une véritable armée, formée de deux divisions de troupes russes, (30e division et grenadiers,) et de plusieurs brigades de tirailleurs indigènes ou cosaques, qui, en cas de guerre, se transformeraient en autant de divisions.

Le renforcement des troupes sur la frontière russe pourrait donc être vraisemblablement la réponse immédiate à l'adoption du projet de loi militaire allemand.

En attendant, pour ne point perdre d'avance, l'état-major général russe vient de grouper en régiments à deux bataillons les bataillons de réserve isolés et répartis jusqu'ici, sans aucun lien entre eux, sur le vaste territoire de l'empire. Ces régiments forment les 43e, 44e, 45e, 46e, 47e et 48e brigades d'infanterie de réserve.

Mais, comme on l'a fait remarquer avec juste raison, ces brigades se transformeront sans doute en divisions au moment de la mobilisation; les numéros de ces brigades de réserve ont, en effet, été choisis à la suite de la série des divisions actives, qui va de 1 à 42. Cette succession dans le numérotage n'est certes pas fortuite.

Il convient d'ajouter que ces troupes de réserve ne sont point, comme on pourrait le supposer d'après leur appellation, formées d'hommes de la réserve, mais bien de soldats de l'armée active. Les bataillons des régiments dits de réserve ont un effectif très peu inférieur à ceux des autres bataillons; mais, quant au nombre des officiers et à leur provenance, il n'y a aucune différence avec ceux de l'armée active.

On voit donc que la Russie, avec ses 6 brigades de réserve et ses 3 divisions, peut répondre aux accroisse-

ments d'effectifs de l'armée allemande par un apport de 72 bataillons de campagne sur la frontière occidentale, ce qui ferait réellement 96 bataillons, en temps de guerre, par le dédoublement des brigades de réserve.

Quant à l'armée française, en outre de la constitution effective du 20e corps, presque complètement organisé, dont on a parlé, elle pourrait encore, avec la division des Vosges et les régiments régionaux disponibles, constituer un 21e corps, auquel il conviendrait d'ajouter le 22e corps, formé par les divisions d'infanterie de marine.

Avec vingt-deux corps d'armée actifs formés d'hommes ayant, pour la plupart, trois ans de service, la France est en fort bonne posture pour compenser la légère supériorité numérique des Allemands.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'armée russe, après les créations précitées, pourra mettre en ligne l'énorme chiffre de vingt-cinq corps d'armée actifs, soit quarante-sept pour la France et la Russie.

L'Allemagne compte vingt-cinq corps d'armée mobiles; l'Autriche, treize, et l'Italie, dix, (et ces deux dernières puissances ne peuvent pas aller au-delà). C'est donc en tout quarante-trois corps. En admettant que l'Allemagne pourrait former un ou deux corps d'armée de plus, on voit donc que, même en poussant jusqu'aux dernières limites l'application du service de deux ans, la triple alliance sera encore inférieure, comme nombre de corps d'armée, à la France et à la Russie réunies.

Il faut surtout tenir compte de ce fait qu'en cas de guerre les 47 corps d'armée français et russes feront sentir presque immédiatement leur action sur les 20 corps allemands, tandis que les corps italiens et autrichiens ne pourront entrer en ligne pour aider leur allié principal qu'après les premiers chocs, qui auront été certainement décisifs.

Tout cela démontre que, lorsqu'il s'agit de mettre en mouvement tant de millions d'hommes, ce n'est pas les 60.000 hommes de plus que l'Allemagne veut incorporer annuellement qui pourraient être d'un grand poids dans la balance de ses destinées. Donc, quoi qu'il arrive, que le projet de loi militaire allemand soit voté ou non, la situation militaire de la France vis-à-vis de l'Allemagne sera demain ce qu'elle était hier: toujours l'arme au pied et le front haut.

L'amour conjugal :

— Alors, votre opinion est que tous les maris battent plus ou moins leur femme?

— Oui.

— Eh bien ! je vous avoue que je n'ai jamais eu l'idée de battre la mienne.

— C'est donc un ange de douceur?

— Non... au contraire. Mais elle est beaucoup plus forte que moi.

L'évaluateur de la cité entre chez un propriétaire.

— Pas de chien?

— Non, monsieur.

— Et des chats?

— Non plus.

— En un mot?...

— Pas de bête.

— Et vous habitez la maison?

— Depuis dix ans.

— Je ne comprends plus!

MGR MAXIME DECELLES,

ÉVÊQUE TITULAIRE DE DRUZIPARA.

Dans un mandement du 2 février dernier, Mgr Moreau a annoncé à son diocèse que le mauvais état de sa santé l'avait déterminé à prier le Saint-Père d'accepter sa démission de l'évêché de Saint-Hyacinthe ou de lui donner un coadjuteur.

C'est au mois de septembre 1892 que cette détermination de Sa Grandeur fut soumise à Mgr l'archevêque de Montréal et à NN. SS. les évêques de Sherbrooke et de Valleyfield.

Mgr Moreau fut prié d'administrer lui-même son diocèse avec l'assistance d'un coadjuteur; et, pour l'élection de ce coadjuteur, trois candidats, selon l'usage, furent alors recommandés au Saint-Siège.

Les journaux de Rome ont déjà fait connaître sur lequel de ces candidats le Souverain-Pontife a fixé son choix, et nous lisons maintenant, aux actes du consistoire solennel du 19 janvier 1893, que le Saint-Père a préposé à "l'église titulaire épiscopale de Druzipara le R. D. Maxime Decelles, curé de Sorel, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, au Canada, délégué comme coadjuteur, avec future succession, de l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau."

Cette nouvelle a été accueillie avec bonheur par tous ceux qui ont l'honneur de connaître le nouveau prélat. Elle a aussi réjoui toute l'Église de Saint-Hyacinthe. Le clergé et la population catholiques de ce diocèse ont raison d'être heureux. Ils vont conserver longtemps encore à leur tête, nous l'espérons avec eux, l'évêque qui les dirige depuis dix-sept ans avec tant de zèle et d'affection, et ils reçoivent aujourd'hui l'assurance que le vénéré pontife aura un successeur selon le cœur de Dieu.

Mgr Decelles aura 44 ans le 30 avril prochain. Il naquit à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe. Nous pouvons dire, en parlant de la famille de Sa Grandeur, ce que l'Église nous dit de l'origine d'un si grand nombre de ses saints pontifes: qu'elle fut plus remarquable par la vertu que par les distinctions mondaines. En nous parlant de sa pieuse mère et de l'honnête et modeste ouvrier qui fut son père, un ami qui les a bien connus nous redisait la parole du psalmiste: "*Generatio rectorum benedicetur*, — la descendance des justes sera bénie."

Mgr Decelles fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe. Au mois de septembre 1869, il y prit l'habit ecclésiastique et y resta trois ans. Sa théologie terminée, il fut ordonné prêtre, le 21 juillet 1872, et nommé vicaire à Saint-Denis, où il passa près de deux années. De Saint-Denis, il fut placé à Belœil, où il exerça d'abord les fonctions de vicaire, puis de curé d'office, sous Mgr Charles LaRocque, dont il fut aussi le pro-secrétaire.

Au mois d'octobre 1875, il fut appelé à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, dont il devint le curé un mois plus tard.

Lorsque le chapitre de Saint-Hyacinthe fut institué, en 1877, le jeune curé de la cathédrale en fut créé chanoine titulaire et y reçut le titre de pénitencier.

L'abbé Decelles passa cinq années au poste curial de Saint-Hyacinthe. Pendant ce temps, il travailla avec ardeur à l'œuvre si importante de l'éducation. Le zélé pasteur eût voulu confier à des mains religieuses l'enseignement primaire des garçons de sa paroisse. — Un

jour, il craignit d'avoir, au milieu des luttes soutenues pour le bien de sa cause, froissé certains esprits et d'être ainsi devenu lui-même un obstacle à son succès. Il crut que, sous le travail d'un autre, l'objet de ses vœux pourrait recevoir une réalisation plus rapide; et, au mois d'avril 1880, après avoir remis sa paroisse à Mgr de Saint-Hyacinthe, il résignait ses titres de chanoine et de pénitencier en faveur de son successeur, M. l'abbé E. Gravel, aujourd'hui évêque de Nicolet.

L'abbé Decelles alla ensuite donner son zèle à une paroisse plus modeste, mais l'une des plus remarquables du diocèse par la beauté de son site, l'esprit de foi et le dévouement de sa population: Saint-Roch-sur-Richelieu. — M. Decelles en fut le curé, et nous pouvons dire le bienfaiteur insigne pendant neuf ans, et son souvenir y est resté en vénération.

En 1889, l'abbé Decelles fut promu à la cure de Sorel, d'où le Saint-Siège vient de l'appeler à la coadjutorerie de Saint-Hyacinthe.

Les paroissiens de Sorel ont su apprécier les éminentes qualités de leur curé: l'ardeur de son zèle pastoral, l'amabilité de ses relations, la culture de son esprit, la largeur de ses vues, la connaissance qu'il possède des hommes et des idées de son temps, ses grandes qualités d'orateur et son intelligence des affaires.

Aujourd'hui, s'ils comprennent très bien l'honneur qui leur revient de l'élévation de leur pasteur à la sublime dignité de l'épiscopat, son départ de Sorel n'en excite pas moins parmi eux des regrets universels. Pour nous, nous ne pouvons que nous réjouir de cette nomination, qui fait espérer pour l'Église de Saint-Hyacinthe un épiscopat béni et fécond.

Nous prions le nouvel élu du Seigneur d'agréer nos respectueux hommages et nos vœux de bonheur les plus sincères. — *La Semaine Religieuse de Montréal.*

RÉCITS ET SOUVENIRS,

PAR JOSEPH MARMETTE.

N'est pas bon conteur qui veut. Ecrire une thèse, enfile des arguments, serrer de plus en plus près un adversaire, lui imposer des convictions contre lesquelles il s'insurgeait tout d'abord et enfin entraîner sa volonté et son cœur, c'est l'œuvre de l'orateur, et tout le monde sait qu'elle est difficile. Mais combien plus laborieux et difficile de raconter un fait, c'est-à-dire de laisser glisser une à une les mille impressions de votre esprit, de distiller comme autant de gouttes de rosée les sentiments qui ont fait battre votre cœur et, en les lui faisant boire un à un, sans qu'il s'en aperçoive ou même s'en doute, de rendre votre lecteur un miroir de vous-même! C'est l'art du conteur et, parce qu'il est d'autant plus grand qu'il se montre moins, bien peu nombreux sont les écrivains qui y sont passés maîtres.

Si jamais vous allez à Ottawa et qu'il vous arrive de longer les rues Rideau et Wellington à l'heure de la sortie des bureaux, vous rencontrerez un homme de taille moyenne, au pas ferme et accentué, toujours élégamment vêtu et cependant sans recherche. Vous le reconnaîtrez facilement à la flamme de son regard qui se joue derrière le verre épais de ses lunettes, — il a tant lu! — et à l'agitation nerveuse de ses mains, — il sent si vivement! — C'est notre conteur canadien, et vraiment canadien il est, car il porte dans son cœur deux amours inséparables: l'amour du Canada où il naquit, et l'amour de la France où il vécut et étudia.

Nous avions autrefois lu ses romans: ils nous avaient plu; mais aujourd'hui nous nous trouvons en face de ses *Récits et Souvenirs*: ils nous captivent. Peut-être les lecteurs de l'*Opinion Publique* aimeront à en savoir les raisons. Commençons par les *Récits*.

Le premier récit: *Le dernier boulet*, me jette au pied des murs de Québec. J'aime toujours à revoir ce grandiose et hardi reliquaire de la France au Canada. Ses tours crénelées, sa citadelle autrefois imprenable, sa couronne de canons, tout, jusqu'à ses rues étroites et tortueuses, m'enchantent et m'enivre. Mais mon cœur resté français bat beaucoup plus fort encore au temps de l'histoire que je vais lire: il y a de la poudre dans l'air et, si cent cinquante bouches à feu vomissent la mitraille autour du drapeau anglais, il y a six mille héros qui veulent lutter et mourir. O Canada, sois donc fier de tes braves!

On le comprendra facilement, voir à un pareil moment un glorieux vétéran des guerres précédentes s'aventurer avec sa bru à la recherche, l'un de son fils et l'autre de son mari, ne saurait manquer de vous émouvoir jusqu'au fond de l'âme, surtout si vous y ajoutez la présence d'un enfant encore à la mamelle, que sa mère porte recevoir le premier baiser de son père.

Rien de plus dramatique que cette mise en scène et ces personnages! Rien de plus frappant que ce contraste entre la force et la faiblesse! Rien de plus intéressant que ce groupe, où les trois âges de la vie se trouvent enlacés dans les liens d'un même désir!

Aussi, avec le narrateur, nous les suivons, halétants, et sur le pont volant et dans les chemins dangereux que fauchent les boulets, jusqu'au poste le plus avancé où le père de l'enfant servait une pièce de canon. Très bien décrite est cette marche périlleuse: aussi quelle joie n'est-ce pas pour le lecteur d'assister à la réunion de cette famille! Mais, hélas! soudain une bombe éclate et jette dans l'éternité le vieux père et son fils, qui ne s'étaient retrouvés sur la terre que pour s'envoler ensemble vers le ciel, que Dieu ne manque jamais d'ouvrir au patriote chrétien. Quant à la mère et à son fils, ils se retirent brisés à Sainte-Foye pour y dévorer leur chagrin.

" Cette veuve de soldat, ajoute l'auteur, c'était l'image du Canada français vaincu par le nombre et la fatalité... Et, merci à Dieu! nous sommes la postérité nombreuse et vivace de cet orphelin français abandonné dans l'Amérique du Nord."

Suit un autre récit, moins attachant, mais malheureusement trop véridique ou peut-être trop vrai. C'est l'histoire d'un jeune homme pauvre, que l'amour d'une jeune fille mène au travail, à l'industrie et au succès commercial et qui, perdant un jour tout espoir de l'épouser, passe rapidement de la douleur au découragement, à l'extravagance, au vice et à la ruine. Précieuses sont les leçons que l'esprit y puise. Je n'en ferai ressortir qu'une. Il est trop d'hommes, romanciers et autres, qui ne voient dans l'amour qu'une flamme qui consume et dans l'influence de la femme qu'un vin qui enivre. Combien qui perdent et font perdre par là l'une des sauvegardes de la société, je veux dire le respect de la femme! Nous félicitons sincèrement M. Marmette de penser autrement et de l'avoir osé dire, du reste dans un style délicat et limpide comme les eaux du Saint-Laurent, témoin muet de cette idylle en prose.

Mais la perle de ces *Récits* est incontestablement celui qu'il intitule: *Bigot et sa cour*. M. Marmette a, on le sait, fait une étude toute spéciale de cette triste période de notre histoire. Déjà, dans ses romans, il nous avait donné quelques intéressants détails cueillis çà et là dans les mémoires du temps. Ils jettent un grand jour sur les événements qui suivirent et, comme la traînée de fumée, ils conduisent l'homme réfléchi à la découverte du feu qui couvait à la cour de Versailles et qui se changea sitôt en un incendie dévorant.

Le manuscrit du sieur Franquet devient, entre les mains de M. Marmette, l'un des récits les plus attachants que nous ayons lus depuis longtemps. Grâce aux détails circonstanciés qui sont donnés, grâce aux descriptions des lieux, grâce surtout à l'analyse des caractères, le lecteur revoit comme dans un miroir les mœurs de ces temps déjà éloignés de nous et des personnages historiques qu'il n'avait souvent connus que par des documents officiels.

Nous remercions l'auteur de son labeur et nous le félicitons de son talent.

V. C. C. H. O.

LES NUITS,

D'ALFRED DE MUSSET.

" La misère est-elle une institutrice ou une corruptrice? demande Hippolyte Babou dans son étude sur Léon Gozlan; et il répond: .

" L'une ou l'autre, selon le moment, et quelquefois l'une et l'autre. Si elle s'attaque à des intelligences viles, elle donne de la trempe au caractère, du tranchant au talent, du fer et de l'acier au génie. Excellente compagne de la jeunesse, dès qu'elle ne peut rien apprendre à l'homme, elle le corrompt et le dissout. Parfois même elle l'avilit; car, en le livrant aux basses ivresses, elle le conduit à insulter l'amitié, à déshonorer l'amour, à mendier publiquement le pain du mépris."

C'est dire que les mêmes causes sont loin de produire les mêmes effets. Millet restera pauvre toute sa vie, et n'aura pas une défaillance. Ses chefs-d'œuvre, qui atteindront des prix insensés après sa mort, lui donneront à peine du pain, et il poursuivra la lutte jusqu'à son dernier souffle. Gérard de Nerval supportera si peu la gêne provoquée par son insouciance sans nom, qu'on le trouvera, à l'aube, lui, le rêveur, le fou de l'idéal, pendu aux barreaux de fer d'une lucarne, dans cette rue de la Vieille-Lanterne, un des quartiers les plus ignobles du vieux Paris.

Les désespoirs de cette nature ne sont point rares; mais ils s'expliquent, se comprennent, tous ne recevant pas un contingent de force suffisant pour braver les coups du sort et tenir tête aux attaques de la fortune contraire. Mais que faut-il penser de ceux qui, venus au monde avec des avantages que d'autres ne recueillent qu'après une interminable série d'efforts et de constants sacrifices, que la gloire et les triomphes prennent par la main dès leur entrée dans l'existence, et qui, loin de retirer aucun profit de ces dons sans pareils, n'atteignent qu'au découragement, au dégoût et aux larmes? Sont-ils à plaindre, sont-ils à blâmer? Pour ma part, je n'hésite pas à déclarer que, comme les autres et plus que les autres peut-être, ils sont dignes de pitié. Des deux côtés se montre un mal identique: l'excès. Trop d'obscurité pour les premiers, trop de renommée pour les seconds. La guérison, possible, probable pour les méconnus, les ignorés, ne vient jamais pour

les favoris de la célébrité, sujets, d'ailleurs, aux attaques de l'envie, exposés à tous les dangers. La foudre recherche les sommets et, s'il est aisé de garder l'équilibre à des hauteurs moyennes, le vertige est la conséquence des ascensions tendant aux cimes d'où les chutes sont toujours mortelles. Il y a des similitudes entre les mondes physiques et les mondes intellectuels; l'asphyxie terrasse, ici comme là, les téméraires prétendant fixer leur tente au-dessus des niveaux habituels, demeurant rebelles à l'idée de retour vers les milieux qui sournaissent l'air respirable. Descendre est, pour ces entités, le pire des supplices, comme subir la loi commune leur semble la plus dure des humiliations. C'est alors que, accablés par les regrets de leur passé resplendissant, ils succombent, pleurant amèrement les beaux jours à jamais disparus.

De tous ceux qui n'avaient qu'à laisser couler les heures pour rencontrer sur leur chemin la somme intégrale des satisfactions auxquelles un mortel puisse prétendre et qui, prématurément lassés, trop vite abattus à la première infidélité du destin, sont tombés à mi-route, Alfred de Musset, l'incomparable poète de la jeunesse, apparaîtra toujours au premier rang.

Jamais plus éclatants débuts. " Je le vois encore, dit Sainte-Beuve dans un portrait qu'il traçait de lui au lendemain de sa mort, (10 mai, 1857), je le vois encore faire son entrée dans le monde littéraire, d'abord dans le cercle intime de Victor Hugo, puis dans celui d'Alfred de Vigny, des frères Deschamps. Quel début! Quelle bonne grâce aisée! Et dès les premiers vers qu'il récitait, quel ravissement il excitait alentour! C'était le printemps même, tout un printemps de poésie qui éclatait à nos yeux. Il n'avait pas dix-huit ans: le front mâle et fier, la joue en fleur et qui gardait encore les roses de l'enfance, la narine enflée du souffle du désir, il s'avancait, le talon sonnante et l'œil au ciel, comme assuré de sa conquête et tout plein de l'orgueil de la vie. Nul, au premier aspect, ne donnait mieux l'idée du génie adolescent."

Ces commencements eurent des lendemains; la vogue devint immense. C'est encore Sainte-Beuve qui le dit: "On apprenait, on récitait sans cesse les créations du poète; ses volumes faisaient partie des corbeilles de nocces; de jeunes maris élégants les donnaient à lire à leurs femmes, dès le premier mois, pour leur former l'esprit à la poésie." La rapidité du succès, son intensité devaient pourtant être fatales au grand conquérant des âmes et des cœurs. Tels, ces merveilleux produits de la mécanique sillonnant les voies ferrées, dévorant les espaces, s'épuisent promptement et s'en vont, haletants, expirer à l'ombre des longs hangars, tués par leur galop vertigineux.

Des jaloux osèrent contester les mérites du nouveau venu; les grands-prêtres, qui, jusque-là, n'avaient connu aucune rivalité, refusèrent de lui ouvrir l'enceinte et, peu préparé à la résistance, l'égal des plus grands courba la tête et voulut briser son luth. La vie lui parut haïssable, et il souhaita de mourir. Une main de femme tendrement dévouée parvint néanmoins à verser quelque baume sur tant et de si profondes blessures, et il consentit à chanter encore; mais les notes gaies, les accords joyeux retirèrent leur aide: seuls, des sons plaintifs, des mélodies faites de tristesses sortirent de ses lèvres, accompagnés des sanglots accumulés au fond de tout son être.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

Précieuses larmes! Elles nous ont valu des pages immortelles; nous leur devons surtout ces *Nuits* qui vivront tant que vivra la poésie, tant qu'il y aura une France.

Je crois être agréable à nos lecteurs en leur présentant quelques fragments de cette œuvre sans précédent.

J. GERMANO.

LA NUIT DE MAI.

LA MUSE.

Poète, prends ton luth: la nuit sur la pelouse
Balance le zéphyr dans son voile odorant;
La rose, vierge encor, se referme, jalouse,
Sur le frelon nacré qu'elle enivre en mourant.
Ecoute! Tout se tait; songe à la bien-aimée.
Ce soir, tout va fleurir; l'immortelle nature
Se remplit de parfums, d'amour et de murmure.
Ah! je t'ai consolé d'une amère souffrance!
Hélas! bien jeune encor, tu te mourais d'amour.
Console-moi ce soir, je me meurs d'espérance;
J'ai besoin de prier pour vivre jusqu'au jour.

LE POÈTE.

Est-ce toi dont la voix m'appelle,
O ma pauvre Muse! est-ce toi?
O ma fleur! ô mon immortelle!
Seul être pudique et fidèle
Où vive encor l'amour de moi!
Oui, te voilà, c'est toi, ma blonde,
C'est toi, ma maîtresse et ma sœur!
Et je sens, dans la nuit profonde,
De ta robe d'or qui m'inonde
Les rayons entrer dans mon cœur.

LA MUSE.

Poète, prends ton luth; c'est moi, ton immortelle,
Qui t'ai vu cette nuit triste et silencieux
Et qui, comme un oiseau que sa couvée appelle,
Pour pleurer avec toi descends du haut des cieux.
Viens, tu souffres, ami; quelque ennui solitaire
Te ronge; quelque chose a gémi dans ton cœur;
Quelque amour t'est venu, comme on en voit sur terre,
Une ombre de plaisir, un semblant de bonheur.
Viens, chantons devant Dieu, chantons dans tes pensées,
Dans tes plaisirs perdus, dans tes peines passées;
Partons, dans un baiser, pour un monde inconnu.

Peindrons-nous une enfant à la joue empourprée
S'en allant à la messe, un page la suivant,
Et d'un regard distrait, à côté de sa mère,
Sur sa lèvre entr'ouverte oubliant sa prière?
Elle écoute, en tremblant, dans l'écho du pilier
Résonner l'éperon d'un hardi cavalier.
Dirons-nous aux héros des vieux temps de la France
De monter tout armés aux créneaux de leurs tours
Et de ressusciter la naïve romance
Que leur gloire oubliée apprit aux troubadours?
Vêtrons-nous de blanc une molle élégie?
L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie
Et ce qu'il a fauché du troupeau des humains
Avant que l'envoyé de la nuit éternelle
Vint sur son terre vert l'abattre d'un coup d'aile
Et sur son cœur de fer lui croiser les deux mains?

Crois-tu donc que je sois comme le vent d'automne
Qui se nourrit de pleurs jusque sur un tombeau

Et pour qui la douleur n'est qu'une goutte d'eau ?
 O poète! un baiser, c'est moi qui te le donne.
 L'herbe que je voulais arracher de ce lieu,
 C'est ton oisiveté; ta douleur est à Dieu.
 Quel que soit le souci que ta jeunesse endure,
 Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
 Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur;
 Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.
 Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète,
 Qu'à ta voix ici-bas doive rester muette.
 Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
 Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage,
 Dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux.
 Ses petits affamés courent sur le rivage
 En le voyant au loin s'abattre sur les eaux.
 Déjà, croyant saisir et partager leur proie,
 Ils courent à leur père avec des cris de joie
 En secouant leur bec sur leur goître hideux.
 Lui, gagnant à pas lents une roche élevée,
 De son aile pendante abritant sa couvée,
 Pêcheur mélancolique, il regardé les cieus.
 Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte.
 En vain il a des mers fouillé la profondeur,
 L'océan était vide et la plage déserte;
 Pour toute nourriture il apporte son cœur.
 Sombre et silencieux, étendu sur la pierre,
 Partageant à ses fils ses entrailles de père,
 Dans son amour sublime il berce sa douleur
 Et, regardant couler sa sanglante mamelle,
 Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle,
 Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur.
 Mais parfois, au milieu du divin sacrifice,
 Fatigué de mourir dans un trop long supplice,
 Il craint que ses enfants ne le laissent vivant;
 Alors il se soulève, ouvre son aile au vent
 Et, se frappant le cœur avec un cri sauvage,
 Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu
 Que les oiseaux des mers désertent le rivage
 Et que le voyageur attardé sur la plage,
 Sentant passer la mort, se recommande à Dieu.

LA NUIT DE DÉCEMBRE.

LE POÈTE.

Du temps que j'étais écolier,
 Je restais un soir à veiller
 Dans notre salle solitaire.
 Devant ma table vint s'asseoir
 Un pauvre enfant vêtu de noir
 Qui me ressemblait comme un frère.

Son visage était triste et beau ;
 À la lueur de mon flambeau,
 Dans mon livre ouvert il vint lire :
 Il pencha son front sur ma main
 Et resta jusqu'au lendemain
 Pensif avec un doux sourire.

Comme j'allais avoir quinze ans,
 Je marchais, un jour, à pas lents,
 Dans un bois, sur une bruyère.
 Au pied d'un arbre vint s'asseoir
 Un jeune homme vêtu de noir
 Qui me ressemblait comme un frère.

Je lui demandai mon chemin.
 Il tenait un luth d'une main,
 De l'autre un bouquet d'églantine.
 Il me fit un salut d'ami
 Et, se détournant à demi,
 Me montra du doigt la colline.

À l'âge où l'on croit à l'amour,
 J'étais seul dans ma chambre, un jour,
 Pleurant ma première misère.
 Au coin de mon feu vint s'asseoir
 Un étranger vêtu de noir
 Qui me ressemblait comme un frère.

Il était morne et soucieux ;
 D'une main il montrait les cieus
 Et de l'autre il tenait un glaive.
 De ma peine il semblait souffrir,
 Mais il ne poussa qu'un soupir
 Et s'évanouit comme un rêve.

Je m'en suis si bien souvenu,
 Que je l'ai toujours reconnu
 À tous les instants de ma vie.
 C'est une étrange vision,
 Et cependant, ange ou démon,
 J'ai vu partout cette ombre amie.

Lorsque, plus tard, las de souffrir,
 Pour renaître ou pour en finir,
 J'ai voulu m'exiler de France ;
 Lorsqu'impatient de marcher
 J'ai voulu partir et chercher
 Les vestiges d'une espérance ;

À Pise, au pied de l'Apennin,
 À Cologne, en face du Rhin,
 À Nice, au penchant des vallées,
 À Florence, au fond des palais,
 À Briges, dans les vieux chalets,
 Au sein des Alpes désolées,

À Gênes, sous les citronniers,
 À Vevey, sous les verts pommiers,
 Au Havre, devant l'Atlantique,
 À Venise, à l'affreux Lido
 Où vient sur l'herbe d'un tombeau
 Mourir la pâle Adriatique ;

Partout où, sous ces vastes cieus,
 J'ai lassé mon cœur et mes yeux,
 Saignant d'une éternelle plaie ;
 Partout où le boiteux ennui,
 Traînant ma fatigue après lui,
 M'a promené sur une claie ;

Partout où j'ai voulu dormir,
 Partout où j'ai voulu mourir,
 Partout où j'ai touché la terre,
 Sur ma route est venu s'asseoir
 Un malheureux vêtu de noir
 Qui me ressemblait comme un frère.

LA VISION.

Ami, notre père est le tien.
Je ne suis ni l'ange gardien
Ni le mauvais destin des hommes.
Ceux que j'aime, je ne sais pas
De quel côté s'en vont leurs pas
Sur ce peu de fange où nous sommes.

Je ne suis ni dieu ni démon,
Et tu m'as nommé par mon nom
Quand tu m'as appelé ton frère ;
Où tu vas, j'y serai toujours,
Jusques au dernier de tes jours
Où j'irai m'asseoir sur ta pierre.

Le ciel m'a confié ton cœur.
Quand tu seras dans la douleur,
Viens à moi sans inquiétude ;
Je te suivrai sur le chemin,
Mais je ne puis toucher ta main.
Ami, je suis la solitude.

LA NUIT D'AVRIL.

LA MUSE.

Depuis que le soleil dans l'horizon immense
A franchi le Cancer sur son axe enflammé,
Le bonheur m'a quittée et j'attends en silence
L'heure où m'appellera mon ami bien-aimé.

Hélas ! toujours un homme ! Hélas ! toujours des lar-
Toujours les pieds poudreux et la sueur au front ! [mes !
Toujours d'affreux combats et de sanglantes armes !
Le cœur a beau mentir, la blessure est au fond.
Hélas ! par tous pays, toujours la même vie :
Convoiter, regretter, prendre et tendre la main ;
Toujours mêmes acteurs et même comédie
Et, quoi qu'ait inventé l'humaine hypocrisie,
Rien de vrai là-dessous que le squelette humain !
Hélas ! mon bien-aimé, vous n'êtes plus poète,
Rien ne réveille plus votre lyre muette ;
Vous vous noyez le cœur dans un rêve inconstant,
Et vous ne savez pas que l'amour de la femme
Change et dissipe en pleurs les trésors de votre âme
Et que Dieu compte plus les larmes que le sang.

LE POÈTE.

O ma muse ! ne pleurez pas.
A qui perd tout, Dieu reste encore,
Dieu là-haut, l'espoir ici-bas.

LA MUSE.

Et que trouveras-tu, le jour où la misère
Te ramènera seul au paternel foyer ?
Quand tes tremblantes mains essuieront la poussière
De ce pauvre réduit que tu crois oublier,
De quel front viendras-tu dans ta propre demeure
Chercher un peu de calme et d'hospitalité ?
Une voix sera là pour crier à toute heure :
Qu'as-tu fait de ta vie et de ta liberté ?
Crois-tu donc qu'on oublie autant qu'on le souhaite ?
Crois-tu qu'en te cherchant tu te retrouveras ?
De ton cœur ou de toi, lequel est le poète ?
C'est ton cœur, et ton cœur ne te répondra pas.
L'amour l'aura brisé ; les passions funestes
L'auront rendu de pierre au contact des méchants ;

Tu n'en sentiras plus que d'effroyables restes,
Qui remueront encor, comme ceux des serpents.
O ciel ! qui t'aidera ? Que ferai-je moi-même,
Quand celui qui peut tout défendra que je t'aime
Et quand mes ailes d'or, frémissant malgré moi,
M'emporteront à lui pour me sauver de toi ?
Pauvre enfant ! Nos amours n'étaient pas menacées
Quand, dans les bois d'Auteuil, perdu dans tes pensées,
Sous les verts marronniers et les peupliers blancs,
Je t'agaçais, le soir, en détours nonchalants.
Ah ! j'étais jeune alors et nymphe, et les dryades
Entr'ouvraient pour me voir l'écorce des bouleaux,
Et les pleurs qui coulaient durant nos promenades
Tombaient, purs comme l'or, dans le cristal des eaux.
Qu'as-tu fait, mon ami, des jours de ta jeunesse ?
Qui m'a cueilli mon fruit sur mon arbre enchanté ?
Hélas ! Ta joue en fleur plaisait à la déesse
Qui porte dans ses mains la force et la santé :
De tes yeux insensés les larmes l'ont pâlie ;
Ainsi que ta beauté, tu perdras ta vertu.
Et moi qui t'aimerai comme une unique amie,
Quand les dieux irrités m'ôteront ton génie
Si je tombe des cieus, que me répondras-tu ?

LA NUIT D'OCTOBRE.

LA MUSE.

Poète, c'est assez. Auprès d'une infidèle
Quand ton illusion n'aurait duré qu'un jour,
N'outrage pas ce jour lorsque tu parles d'elle ;
Si tu veux être aimé, respecte ton amour.
Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
De pardonner les maux qui nous viennent d'autrui,
Épargne-toi du moins le tourment de la haine ;
À défaut du pardon, laisse l'oubli venir.
Les morts dorment en paix dans le sein de la terre ;
Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints.
Ces reliques du cœur ont aussi leur poussière ;
Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains.
Pourquoi dans ce récit d'une vive souffrance
Ne veux-tu voir qu'un rêve et qu'un amour trompé ?
Est-ce donc sans motif qu'agit la Providence
Et crois-tu donc distrait le Dieu qui t'a frappé ?
Le coup dont tu te plains t'a préservé peut-être,
Enfant ; car c'est par là que ton cœur s'est ouvert.
L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.
C'est une dure loi, mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême.
Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée ;
Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin des pleurs.
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.
Ne te disais-tu pas guéri de ta folie ?
N'es-tu pas jeune, heureux, partout le bienvenu,
Et ces plaisirs légers qui font aimer la vie,
Si tu n'avais pleuré, quel cas en ferais-tu ?

Lorsqu'au déclin du jour, assis sur la bruyère,
Avec un vieil ami tu bois en liberté,
Dis-moi, d'aussi bon cœur lèverais-tu ton verre,
Si tu n'avais senti le prix de la gaieté ?
Aimerais-tu les fleurs, les prés et la verdure,
Les sonnets de Pétrarque et le chant des oiseaux,
Michel-Ange et les arts, Shakspeare et la nature,
Si tu n'y retrouvais quelques anciens sanglots ?

Comprendrais-tu des cieux l'ineffable harmonie,
Le silence des nuits, le murmure des flots,
Si quelque part, là-bas, la fièvre et l'insomnie
Ne t'avaient fait songer à l'éternel repos ?

De quoi te plains-tu donc ? L'immortelle espérance
S'est retrempee en toi sous la main du malheur ;
Pourquoi veux-tu haïr ta jeune expérience
Et désertier un mal qui t'a rendu meilleur ?
O mon enfant ! Plains-la, cette belle infidèle
Qui fit couler jadis les larmes de tes yeux.
Plains-la ! C'est une femme, et Dieu t'a fait près d'elle
Deviner, en souffrant, le secret des heureux.
Sa tâche fut pénible ; elle t'aimait peut-être ;
Mais le destin voulait qu'elle brisât ton cœur.
Elle savait la vie, et te l'a fait connaître ;
Un autre a recueilli le fruit de ta douleur.
Plains-la ! Son triste amour a passé comme un songe ;
Elle a vu ta blessure et n'a pu la fermer.
Dans ses larmes, crois-moi, tout n'était pas mensonge.
Quand tout l'aurait été, plains-la ! Tu sais aimer.

ALFRED DE MUSSET.

À PROPOS DE ZOLA.

Ce pauvre M. Zola ! Les portes de l'Académie sont encore restées fermées devant ses prétentions. Trois fois il a tenté d'entrer, trois fois il a subi l'affront de l'échec. Quelle écrasante défaite pour le fougueux gladiateur du naturalisme !

Avoir écrit les *Rougon-Macquart*, avoir atteint jusqu'à cent trente éditions, s'être entendu appeler grand poète épique, incomparable peintre réaliste, voire même le premier écrivain français du jour, se savoir le plus populaire des romanciers vivants, s'être obligé, enfin, à rendre trois visites officielles à chaque Immortel pour obtenir ses suffrages, et se voir refuser un fauteuil à l'Académie, c'est vraiment décourageant, éreintant, démoralisant pour un assoiffé d'honneurs — plutôt que d'honneur — comme M. Émile Zola.

Mgr Perraud, l'un des membres de l'Académie française, avait dit déjà : "Le jour où Zola entrera à l'Académie, j'en sortirai." Ce mot-là traduisait bien le sentiment de dignité qui anime les Immortels ; et il a dû retentir à leurs oreilles lorsque le pornographe qui a nom Émile Zola a posé sa candidature comme successeur de Xavier Marmier, cet écrivain noble et moral par excellence.

Nous estimons que, dans la littérature ainsi que dans la vie, il existe des gens qui se respectent et d'autres qui ne se respectent pas. Les premiers doivent se garder de souiller leur plume, comme les seconds, de ternir leur réputation. Et, bien que nous ne contestions pas le puissant talent, l'imagination exubérante, la verve et la fécondité de l'auteur de la *Débâcle*, nous ne pouvons, cependant, nous empêcher d'abhorrer l'usage indigne qu'il en a fait, et nous n'hésitons pas à le classer parmi les écrivains qui ne se respectent point.

Quand on a l'audace de signer des livres comme la *Terre*, *Nana*, *Pot-Bouille*, quand on s'acharne à remuer les ordures, les immondices, à respirer les puanteurs du vice et de l'infamie, quand on prend la sale tâche de divulguer les défaillances, les obscénités, la corruption, les turpitudes de l'homme, du monde, de la société, on démontre clairement qu'on s'est dégradé soi-même et

qu'on n'a plus le droit de faire partie d'une assemblée honorable.

Tout écrivain doit se proposer un idéal, doit poursuivre un but, soit moral, soit politique, soit religieux, soit esthétique. Et nous demanderons aux admirateurs du fougueux naturaliste quel est l'idéal de M. Zola, quel est le but de ses ouvrages.

D'idéal, nous ne lui en connaissons aucun. Quant à son but, il semble consister presque uniquement à montrer le côté hideux des hommes et des choses, à dépeindre les scènes les plus monstrueuses, les plus révoltantes.

M. Zola s'étudie, se travaille, épuise les magnifiques ressources de son imagination pour découvrir ce qui écœure, indigné et fait rougir de honte. L'humanité, pourtant, offre de quoi charmer le regard et toucher les fibres par ses splendides modèles de vertus et de passions généreuses. Au lieu d'aller tremper sa plume dans les bas-fonds de l'orgie et de la prostitution, M. Zola eût pu s'inspirer des spectacles grandioses qui honorent et rehaussent à la fois l'histoire des sociétés et l'existence des individus.

Né avec des facultés viriles et fécondes, doué d'un immense talent *réflecteur*, capable de reproduire fortement les sensations, les formes, l'extérieur animé ou inanimé des êtres, possesseur d'une riche palette aux couleurs séduisantes, aux tons nuancés à l'infini, M. Zola pouvait accomplir une belle œuvre pour les lettres françaises. Et ses romans, au lieu de jeter la haine, le dégoût, la désespérance dans les âmes, y auraient versé la joie, le ravissement, une sorte de bonheur enthousiaste et fébrile.

Il aurait dû s'appliquer à exalter les instincts nobles de ses semblables, à mettre en lumière leurs éminentes qualités, leur nature haute et fière. Il aurait dû dédaigner, — ne fût-ce que par amour-propre, — de toucher à leurs bassesses pour ne décrire que ce qui les embellit, les élève et les glorifie. Enfin, il devait se rappeler que l'homme, malgré ses flétrissures, reste encore une personnalité libre, grande et supérieure, une intelligence d'élite servie par des organes subtils, un être bon, moral, religieux, qui aime l'honneur, la vérité, la vertu, qui sait souffrir, se dévouer, qui croit et espère, et qui a conscience de son origine et de sa glorieuse destinée.

Nous voudrions que M. Zola gravât dans sa mémoire ces deux sublimes vers qu'un poète anglais, Young, a écrits sur l'homme :

"A beam ethereal, sullied and absorpt,
Though sullied and dishonored, still divine !"

HECTOR.

REQUÊTE

présentée par les arbres, arbustes et arbrisseaux des
parcs, places et rues de la ville de Montréal à
Son Honneur le maire de cette même ville.

(Suite.)

Le carré Viger, une de nos plus anciennes étapes, fut un bon choix pour la fondation d'une colonie. Le chevelu de nos racines a pu se développer à l'aise dans ce terrain d'alluvion, autrefois le lit d'un tranquille ruisseau. Aussi nos progrès ont-ils été rapides, surprenants même, et une période relativement restreinte nous a suffi pour atteindre de remarquables proportions. Et c'est au moment où nos dimensions attirent les re-

gards que notre essor a été brusquement et pour toujours interrompu. Les notions les plus élémentaires sur l'élagage et la taille des arbres à haute tige enseignent qu'ils doivent se former d'un tiers, au plus, de tronc, et de deux tiers de tête ou sommet. Renversant ces principes, on a fondu sur nous, la scie et la hache à la main, pour nous réduire à l'état de squelettes balançant au vent des nuits des membres grêles, dépouillés de toute parure. Quelques menus branchages ornent seuls maintenant notre front, livrant à une nudité complète tout le restant de notre corps, privé des rameaux verdoyants et flexibles, des frondaisons vigoureuses qui nous paraient si avantageusement. La sève, refoulée d'un coup aux extrémités par cette opération sans cause ni excuse, a déterminé l'asphyxie partielle ou totale, et ceux d'entre nous qui n'ont pas succombé demeurent irrévocablement agonisants. Leurs feuilles, prématurément jaunies et desséchées, ne supportent plus même l'haleine tiède du zéphir, s'éparpillant avant la venue des aquilons et des frimas, fils de l'automne. On dirait des carcasses de parapluie, honteuses et démantelées, demandant grâce pour leur affligeante pauvreté. C'est fini : plus de retraites sûres dans nos ramures pour les amours des petits oiseaux, les pierrots cyniques ayant vue droite sur les boudoirs des mésanges et des fauvettes ; plus de larges feuilles abritant les couvées ; plus d'ombre épaisse à nos pieds pour préserver du hâle les minois délicats, pour attirer les belles promeneuses. Les rayons du soleil criblent nos dessous, et, devenus incapables de tout service, nous nous voyons abandonnés, délaissés sans pitié.

Des plaies atroces, laissant pénétrer jusqu'au cœur l'air glacé et l'humidité dissolvante, se montrent béantes au long des allées, et la mort sera moins lente à venir pour les malheureux amputés que la cicatrisation de leurs horribles blessures.

La couche épaisse de pierres concassées qui recouvre intégralement le sol destiné à suffire à tous nos besoins a déjà acquis la résistance des surfaces cimentées et nous prive complètement des secours de la chaleur, comme des eaux bienfaisantes des pluies. Il eût été facile, cependant, de nous ménager des espaces conservant leur perméabilité, tout en maintenant étanches et exempts de détrempe de nombreux passages au profit des piétons.

Le carré Saint-Louis se forme de sujets d'âge mûr de fort belle apparence et de nouveaux venus décidés à bien faire. Quoique moins maltraités que leurs voisins du carré Viger, les premiers ont cependant subi de graves entailles, leur redressement n'ayant été entrepris qu'après un trop grand développement de leurs parties jugées inutiles. Les jeunes plants soumis au système de la réduction ou du *couronnement* depuis plusieurs années, pour ranimer leur vigueur, ont conservé, jusqu'à ces derniers temps, la multitude des rejetons produits par cet essai, peu pratiqué dans ces contrées et, d'ailleurs, très profitable. L'abondance de ces *gourmands* a paralysé les effets de la sève, obligée d'alimenter trop de bouches, et a nui à l'entretien de l'ensemble. En pareil cas, l'enlèvement du superflu, ou l'*éclaircissement*, se réalise dès la première année, et, dès la seconde végétation tout au plus, tout excédant doit disparaître.

Conformément aux habitudes locales, le terrain portant les plantations représente des déclivités sur lesquelles les eaux se contentent de rapidement glisser, n'humectant aucune partie des racines et allant s'accumuler sur les chemins, qu'elles transforment en étangs.

Ne semble-t-il pas raisonnable de souhaiter l'application d'un système tout contraire, qui placerait les plate-bandes en contre-bas des allées et ferait servir celles-ci de barrage retenant le produit des averses d'été au pied des arbres et des fleurs, heureux de ce soulagement aux jours de cuisante chaleur ?

Les observations qui précèdent, touchant le carré Saint-Louis, peuvent en entier s'appliquer au carré Dominion, qui puise ses plus grands avantages dans son voisinage avec le grand hôtel Windsor, qui le borde au sud, lui procurant des soins de ratissage tout particulier et la plus pimpante des toilettes.

En outre, il faut bien se déclarer surpris de l'erreur commise dans la plantation d'*épicéas* formant haie au massif établi à l'ouest du carré dont nous nous occupons en ce moment. Cette espèce est, sans hésitation, classée parmi celles à haute tige qui atteignent un grand développement. Elle fait, de plus, partie des résineux dont on doit toujours respecter le sommet, et ce serait les condamner à une mort certaine que de les priver de cette partie de leur être pour les maintenir à une hauteur fixe et de peu d'importance. Placés en rangs trop serrés, il leur sera impossible de grandir, et le but qu'on se proposait, de les faire servir à masquer les constructions voisines, ne sera jamais atteint. On ne regrette en aucune circonstance de laisser un grand espace entre les divers sujets d'une plantation ; l'usage contraire est la preuve d'une complète inexpérience dans l'art difficile de la création des jardins et des parcs.

Cette revue, fort sommaire, embrasse toutes les plantations dignes de quelque attention dans cette ville de 200.000 habitants peu enclins, semble-t-il, à l'arboriculture. On ne se risquera pas à mentionner celle du carré Victoria, dont les sujets font trop maigre cortège à la souveraine qui les protège. Encore moins dignes de remarque seront jugés les quelques ormes qui se lamentent aux abords du palais de justice, paraissant redire aux échos d'alentour les doléances des malheureux plaideurs fourvoyés dans les bras des *solicitors* et des avocats. Un vent de mort semble avoir passé sur les exilés du parc Logan, offrant pourtant un sol des plus favorables à la plus complète des réussites. Son voisin, le parc Amherst, a été pourvu de plants absolument rachitiques et qui, malgré leur âge avancé, sont restés grêles et souffreteux, rongés par les mousses, compagnes inséparables de la misère.

Quelques rues, notamment dans l'ouest, montrent de beaux spécimens de plènes, d'érables, d'ormes ; mais elles doivent cet ornement à l'intervention de l'initiative privée seule, plus soucieuse que l'administration publique de leur bon entretien. Voici venir, cependant, les pavages en ciment des voies charretières et des trottoirs, c'est-à-dire l'interception complète de la chaleur et des eaux d'arrosage et, par suite, la prochaine arrivée d'un dépérissement irrémédiable. Un vide attristant succédera bientôt aux frais ombrages de ces quartiers dès longtemps favorisés.

En outre, des privilèges exorbitants sont accordés au télégraphe, au téléphone, à la lumière électrique, et, si peu que la fantaisie en prenne à ces désagréables envahisseurs, le premier ignorant venu dans l'art de l'élagage s'armera d'une scie de boucher et, sans tenir nul compte du moment, mettra à bas les parties les plus essentielles du pauvre dépouillé, rompant tout équilibre, suspendant toute circulation. Et pas une voix ne s'élèvera pour protester contre cette dévastation, ce

vandalisme, pour faire remarquer que, si quelques instants permettent de suppléer à l'insuffisance des pouvoirs éclairants, un demi-siècle est nécessaire pour produire un arbre de moyenne grandeur à peine. Personne ne se souviendra que si, dans sa compatissante bonté, la nature se laisse parfois surprendre dans quelques-uns de ses secrets, elle n'a jamais permis, elle ne permettra jamais au plus célèbre des inventeurs, fût-il Yankee, de produire le plus frêle des bourgeons sans la très directe intervention de

*Celui dont l'oreille s'incline
Au nid du pauvre passereau,
Au brin d'herbe de la colline
Qui soupire après un peu d'eau.*

Contrairement à ce qui se passe, d'ordinaire, dans nombre d'autres pays, les plantations des voies publiques sont ici laissées à la discrétion des particuliers. Les inconvénients de ce système sont multiples et faciles à énumérer : d'abord, la mise en terre des arbres n'étant pas obligatoire, les uns la pratiquent, tandis que les autres la négligent complètement. On s'y décide immédiatement sur un point, on n'y pense que plusieurs années après sur d'autres points. Le choix des sujets varie à l'infini, tout autant que leur âge et leur forme ; l'alignement lui-même n'est que rarement respecté. Chacun soigne et entretient à sa manière et, pour ces divers motifs, on obtient des avenues manquant de tout ce qui en constitue la valeur réelle.

Pourquoi les municipalités et les corporations ne se chargeraient-elles pas elles-mêmes des plantations et de leur surveillance, moyennant une légère taxe à imposer à chaque contribuable ? La dépense, étant faite en bloc et s'appliquant à des quantités et à des espaces considérables, représenterait des fractions insignifiantes, tout en donnant des résultats autrement avantageux que ceux actuellement obtenus.

Qui n'a vu les moyens employés par quelques vendeurs sans vergogne, le jour que l'on désigne sous la gracieuse appellation de *fête des arbres* ? Ils offrent des sujets dont les bourgeons sont déjà éclos, pratiquent sur la terre durcie une ouverture large comme la main et, de gré ou de force, y font entrer le condamné à une mort certaine, qu'ils sont assurés de remplacer indéfiniment.

Les bons soins ne sont jamais perdus, surtout s'ils sont intelligents. Une des principales causes du peu de succès que l'on remarque dans toutes les nouvelles créations de cette ville, c'est le défaut absolu d'irrigation. Il serait pourtant si facile de distribuer les eaux d'arrosage, au cours de l'été, avec les ressources dont on dispose ! Une légère rigole allant d'un arbre à l'autre, alimentée par les bornes-fontaines qui foisonnent par les rues, suffirait à largement désaltérer les plus exigeants, et l'on ne verrait plus, dans une agglomération où les trois quarts de la population meurent d'excès de boire, les végétaux mourir de soif.

Montréal est exceptionnellement placée pour recevoir les plus belles plantations qui soient au monde. La largeur de ses rues, leur longueur qui jamais ne s'achève, la bonté et la fertilité de son sol faciliteraient l'établissement d'avenues sans rivales, de places remarquables. Il y aurait alors possibilité de quitter, aux jours torrides de l'été, les habitations surchauffées, et de se procurer quelque distraction et quelque repos sous des ombrages à la portée de tout le monde. L'aspect de la ville se transformerait complètement et l'on y trou-

verait réunis l'utilité et l'agréable, les arbres ayant une grande influence sur l'atmosphère, absorbant les gaz délétères et rendant à l'air sa pureté et sa fraîcheur.

L'introduction d'espèces à croissance rapide hâterait cette transformation, et il n'y aurait, à cet égard, que l'embarras du choix. Le platane, notamment, qui, en cinq ans, grandit et se développe plus que ne le feraient les espèces actuellement adoptées, s'acclimaterait sans peine dans ces contrées, où il rendrait les plus grands services.

Créez, monsieur le maire, un service spécial des plantations ; son utilité ne sera mise en doute par personne et cette mesure ne vous attirera jamais le reproche d'une dépense sans profit. Vous trouverez aisément parmi vos administrés des hommes à la hauteur de cette tâche et qui, comme le créateur du Paris moderne, le regretté M. Alphand, mettront leur savoir, leur temps et toutes leurs forces à votre entière disposition, se faisant gloire de conserver à votre belle ville son titre de "reine du Canada."

Nous ne perdrons rien à vos décisions sur ce sujet, et nous gardons la conviction qu'elles nous dispenseront pour toujours de venir vous importuner de nos sollicitations.

Nous sommes avec respect,

Monsieur le maire,

Vos très humbles serviteurs,

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de la ville de Montréal.

Pour copie conforme,

J. GERMANO.

L'AVENIR.

(En 1930. M. Rouvier a quatre-vingt-douze ans, et sa figure commence à porter les marques de la fatigue et des soucis. Il est d'humeur un peu mélancolique et se plaît à causer de temps en temps avec un vieux et fidèle serviteur.)

M. ROUVIER. — Toujours pas de nouvelles du palais de justice, Auguste ?

LE FIDÈLE SERVITEUR. — Non, Monsieur, nous n'avons encore rien de définitif aujourd'hui.

M. ROUVIER. — Ah ! voilà une affaire qui aura abrégé ma vie de moitié !

LE FIDÈLE SERVITEUR. — Il y a trente-sept ans que je le dis à monsieur chaque jour : monsieur a tort de se faire de la bile, monsieur sait bien ce que c'est que les lenteurs judiciaires. Cinq juges d'instruction sont morts à la peine, il a fallu les remplacer.

M. ROUVIER. — Mon pauvre Auguste, tu ne t'imagines pas quel supplice c'est de ne pas savoir depuis trente-sept ans si on est innocent ou coupable.

LE FIDÈLE SERVITEUR, avec philosophie. — Eh ! monsieur, ne sommes-nous pas tous comme cela, chacun dans sa sphère ? Moi-même, suis-je coupable, suis-je innocent ? Je ne le saurai peut-être jamais.

M. ROUVIER. — N'importe, je suis bien découragé et je ne voudrais pas mourir sans qu'on m'ait dit si j'ai été corrompu, oui ou non.

LE FIDÈLE SERVITEUR. — Monsieur l'apprendra au moment où il s'y attendra le moins, je le parierais.

M. ROUVIER. — Il faut qu'on se dépêche alors, car je me sens très mal. *(Il a une syncope.)*

LE FIDÈLE SERVITEUR. — Au secours!

LE CONCIERGE, *entrant, joyeux*. — Des nouvelles du palais! Des nouvelles du palais! (*Il présente une enveloppe.*)

M. ROUVIER, *se soulevant péniblement*. — Donnez, donnez vite. Ah! trop tard. (*Il meurt.*)

LE FIDÈLE SERVITEUR, *décachetant l'enveloppe*. — Une ordonnance de non-lieu! J'en étais sûr! (*Sanglotant.*) Et mon pauvre maître qui aurait tant voulu savoir s'il était innocent!

(*Le fidèle serviteur et le concierge se jettent dans les bras l'un de l'autre.*)

ALFRED CAPUS.

LA LÉGION D'HONNEUR.

LA RADIATION DE M. HERZ.

Le télégraphe a annoncé la publication au *Journal Officiel* d'un décret portant que M. Cornélius Herz, grand-officier, était rayé des cadres de la Légion d'honneur. Il n'est pas sans intérêt de rechercher, à cette occasion, dans quels cas l'action suprême du conseil de l'ordre peut s'exercer.

Le pouvoir disciplinaire s'applique tout d'abord aux faits délictueux prévus par la loi pénale et qui ont amené des peines prononcées par la justice. C'est ainsi que, dans ces deux cas : condamnation d'un civil ou condamnation d'un soldat, la privation de la faculté de porter aucune décoration est de droit ; seulement elle entraîne pour le soldat l'enlèvement de toutes distinctions honorifiques et celui des insignes militaires.

Mais, en dehors des faits tombant sous le coup de la loi pénale et réprimés comme tels, il existe des situations particulièrement scabreuses, sinon délictueuses, que le conseil de l'ordre peut avoir à connaître.

Lorsque le grand-chancelier est saisi de rapports émanant de fonctionnaires publics ou de plaintes de particuliers qui lui signalent des faits qui, sans pouvoir être l'objet de poursuites judiciaires, portent quand même atteinte à l'honneur d'un membre de la Légion, il fait procéder à une information sommaire, à l'issue de laquelle il décide s'il y a lieu de donner suite à la plainte.

Une commission d'enquête composée de trois légionnaires est désignée pour entendre les explications de l'impétrant et pour recueillir un supplément d'informations. Cette commission transmet au grand chancelier les explications orales et les mémoires justificatifs qui lui ont été fournis. Elle y joint son avis.

C'est à la majorité des deux tiers des votants que le conseil de l'ordre décide s'il y a lieu de prononcer l'exclusion.

Supposons un avocat rayé du tableau pour faits d'indélicatesse ; un notaire destitué pour des actes de même nature ; un administrateur de société chassé dans des conditions honteuses : le conseil de l'ordre n'hésitera pas à user de son pouvoir et à sévir.

C'est ainsi qu'il a rayé récemment un personnage associé à une industrie honteuse et qui cherchait à se soustraire à la flétrissure en donnant une démission dont il n'a pas été tenu compte.

Le conseil a fait de même pour des légionnaires tombés dans une inconduite habituelle et qui, profitant de la confiance qu'inspirait leur décoration pour faire des dupes, contractaient sans cesse de nouvelles dettes, alors qu'ils ne possédaient pas les ressources nécessaires pour s'acquitter.

Il se peut que, pour un motif ou pour un autre, les poursuites entamées par la loi pénale ne soient pas exercées.

Un voleur, un escroc dont les méfaits auraient été découverts trop tard pourrait se parer de la Légion d'honneur comme si sa réputation était intacte ! Décider que le pouvoir disciplinaire est impuissant en pareille occurrence, ce serait oublier que son but, sa nature sont essentiellement différents de l'action publique, de la législation pénale, qu'il doit sauvegarder la dignité de la corporation tout entière et qu'il peut s'exercer précisément lorsque l'action pénale est éteinte.

En résumé, il appartient à la juridiction disciplinaire d'intervenir toutes les fois qu'il y a lieu de donner satisfaction à la moralité publique.

Comme on voit, c'est une erreur grave de penser que le conseil de l'ordre ne peut s'autoriser, pour rayer un membre de la Légion, que des arrêts d'un tribunal : l'accusation d'indignité suffit parfois.

Terminons par cette petite statistique : de 1871 à l'année dernière, le nombre total des radiations s'est élevé à 289 ; celui des suspensions, à 102. Sur ce nombre, les exclusions prononcées en conséquence de condamnations contre les légionnaires civils montent à 192, et les suspensions, à 75. Les faits portant atteinte à l'honneur, mais n'ayant pas donné lieu à des condamnations, ont motivé 18 radiations et 2 suspensions de légionnaires civils.

Comme on voit, le conseil de l'ordre paraît suffisamment armé, s'il est saisi par le gouvernement d'une proposition de révision de certaines nominations de membres et de dignitaires de la Légion d'honneur mêlés plus ou moins activement aux scandales de Panama.

Il vient de le prouver, du reste, en prononçant la radiation de M. Cornélius Herz.

CARNET D'UN MONDAIN.

Depuis que l'*Opinion Publique* a donné l'exemple, les autres journaux se sont réservé un espace pour les mondainités. Quelques articles sont bien faits ; mais la plupart n'ont aucun cachet et sont plutôt de nature à ennuyer les personnes dont il est question qu'à leur être, en même temps qu'au public, agréable et utile.

On se demande parfois jusqu'où va la liberté de la presse sur ces sujets délicats. Si j'avais une opinion à exprimer, je dirais que la publicité qu'on peut donner aux choses mondaines ne doit avoir que deux buts : *être agréable* ou *être utile*. Sortir de là, c'est entrer dans le domaine de la vie privée et s'exposer à des ennuis et et à des erreurs qu'un journal respectable doit éviter.

Pour être agréable, il faut du tact, de la modération, et bien connaître les sujets ou les personnes dont on veut parler.

Pour être utile, il faut indiquer ce qui est bien et ce qui est mal, mais avec réserve, avec une connaissance absolue des faits et avec la certitude que quelqu'un en bénéficiera.

Si, pour être utile, il faut toucher aux susceptibilités toujours vives des gens qui reçoivent, cela devrait être fait dans un esprit sympathique et non adverse. Car, autrement, c'est mettre un organe de publicité au service de la médisance, et, de là à la calomnie, la distance est trop courte pour ne pas être bientôt franchie.

Une correspondante de la *Canada-Revue* prend à partie, dans le numéro du 11 février, une famille de Montréal, dont les relations mondaines et les habitudes sont ce qu'il y a de plus correct et de plus élégant. Pour la médiocre satisfaction de blesser, elle trouve à reprendre sur trois points, au sujet desquels ses renseignements sont fort inexacts. Le *crest* dont elle parle appartient, de droit et depuis plusieurs générations, à cette famille, dont le chef pourra montrer *les titres* à la correspondante de la *Canada-Revue*, si elle tient à être mieux renseignée à l'avenir.

Puis elle entre dans des considérations pleines de sous-entendus, mais absolument obscures sur la devise de ce *crest*. L'étude du blason, même pour les érudits, est très compliquée et l'on n'arrive à des conclusions qu'après de minutieuses recherches. Un spirituel démocrate disait un jour : "C'est bien le moins que je dise du mal de la noblesse, puisque je n'en suis pas." — Ce doit être le même cas qui se reproduit, dans l'incident actuel.

Quant à la question de faire une invitation en français ou en anglais, de mettre un nom devant un autre, elle est déterminée toujours par des considérations tout à fait intimes, que le monde peut rarement connaître et qu'il ne convient jamais d'apprécier, — excepté quand il s'agit de réceptions officielles.

L'événement de la semaine a été la brillante réception donnée par Lady Lacoste, lundi, le 13 février, dans sa somptueuse résidence de la rue Saint-Hubert.

Lady Lacoste, aidée de mademoiselle Lacoste et mesdemoiselles Garneau, d'Ottawa, a fait les honneurs de ses salons avec une grâce parfaite.

De la jolie musique, nombre de charmantes jeunes filles, toilettes délicieuses, souper exquis, vins recherchés : tout a contribué à faire de cette réunion une des plus gaies et des plus charmantes de la saison carnavalesque.

Environ une centaine d'invités triés sur le volet, parmi lesquels nous avons remarqué : mesdames Taschereau, Gérin-Lajoie, Eugène Globensky; mesdemoiselles Taschereau, Casgrain, Lesage, McDonald et Duchesnay, de Québec, Hall, de Sherbrooke, Marchand, de Saint-Jean, Cimon, de la Malbaie, Jetté, Mercier, Desjardins, Marie Desjardins, Gélinas, Claggett, Tassé, Starnes, Branchaud, Baby, Lajoie, Masson, Delorme, David, Augé, O'Leary, Geoffrion, Dansereau, Buckley, Amos, Gagnon, Hubert, Doucet, Lesieur et Perreault.

Samedi dernier, M. C. H. A. Grant donnait au club *Forest and Stream*, à Dorval, un très beau lunch, à l'occasion du passage de M. et Mme Robert Myles, de Toronto.

Samedi dernier a eu lieu, au restaurant Bougeant, un très joyeux banquet offert par ses amis à M. Marcel Beullac, qui rentrait à Montréal après ses trois années de volontariat accompli au 11^e Dragons, pour satisfaire aux exigences du service militaire en France.

Le banquet a été présidé par le lieutenant E. Dugas.

Nous ne citerons pas le menu, qui était très bien compris et dont l'habile préparation a satisfait les plus gourmets.

Par une heureuse idée, on avait donné certaines appellations aux mets appropriées à la circonstance; nous avons remarqué : potage à l'engagé volontaire, saumon à la dragonne, et dinde à la tarasque.

Plusieurs santés ont été portées, l'une, par M. Dugas à la reine et au maréchal des logis du 11^e Dragons, M. Marcel Beullac, qui a été salué par le refrain : *For he is a jolly good fellow*.

M. Beullac a répondu en termes très-émus au flatteur et si aimable accueil fait par ses amis pour célébrer son retour en portant un toast à la milice canadienne. Avant son départ pour la France, M. Beullac faisait partie du 65^e bataillon. M. le capitaine Desnoyers lui a répondu avec beaucoup d'à-propos. Et M. Pierre Beullac, se levant, a porté la santé du 11^e régiment des Dragons de France.

Les souscripteurs au banquet étaient : le lieutenant Paul Parent, William Mount, A. Gélinas, le lieutenant Eugène Robidoux, du 83^e de Québec, le capitaine Desnoyers, René Giroux, J. A. Marion, Jules Prume, E. Gravel, le lieutenant H. Normandeau, Albert Hudon, H. Parent, Henry Starnes, Adolphe Tison, Gustave Labelle, Delisle, ingénieur, Eugène Décari, H. Hamilton, A. Hudon, Arthur Décari, Pierre Beullac.

Dans les salons du musée LaSalle, magnifique réception donnée par Mme Beullac, à l'occasion du retour de son fils Marcel de l'armée française.

Très belle et très joyeuse réunion; quelques intermèdes sont venus interrompre les danses. M. Delahaye, conférencier français, en ce moment à Montréal, a donné avec une diction parfaite ce joli monologue de Manuel : *La robe*.

Sa touchante diction a ému à plusieurs reprises l'auditoire, qui l'écoutait avec la plus grande attention, et nous avons même saisi sur certains jolis visages une émotion vraie aux passages dramatiques et émouvants du monologue.

M. Delahaye se propose de donner à Montréal des conférences sur la haute littérature française.

M. Marcel Beullac portait avec beaucoup de désinvolture son costume de militaire français. Il a dit avec une finesse des plus amusantes *Le songe d'Athalie* raconté par un Anglais, prononçant le français avec un petit accent anglais très réussi; son frère, M. Pierre Beullac, a fait plaisir à son auditoire dans le gracieux monologue de l'*Éventail*.

Nous pouvons citer, au hasard de la plume; Mme Mathieu et Mlle Villeneuve, M. et Mme Herdt, M. et Mme Helbronner, M. et Mme J. M. Fortier, M. et Mme H. Parent, M. et Mme Leduc, Mlle Fauteux, M. et Mme Leblond de Brumath. Remarquées aussi : Mlle Robidoux, charmante dans sa toilette blanche, Mlle de Montigny, de Sainte-Scholastique, Mlle Capbert, d'Ottawa, Mlle Glackmayer, en toilette Empire, Mme Tranchemontagne et Mlle Hénault.

Parmi les hommes, MM. Coussirat, Darest, E. Dugas, Hudon, Hamilton, vicomte de la Barthe, Parent, Normandeau, Desnoyers, comte des Estangs, Tison, Décari, Starnes.

Un souper, où tout le monde était assis, a eu lieu dans la galerie supérieure. Service d'une excellente correction, mets parfaitement préparés, contenant même les plus difficiles : chacun a pu obtenir ce qu'il voulait, sans être obligé d'accomplir les plus difficiles manœuvres, comme il arrive malheureusement trop souvent.

La fête s'est prolongée fort tard et l'on ne s'est séparé qu'à regret. Mais beaucoup en étaient arrivés aux dernières heures d'une quinzaine tellement remplie qu'ils ne pouvaient s'empêcher de demander grâce.

UN MONDAIN.

CHRONIQUE QUÉBÉCQUOISE.

Que de bals, que de fêtes ! Miséricorde ! Nous sommes épuisés ; nous n'en pouvons plus ; le sommeil, que nous avons un peu négligé pendant ces derniers temps, est, ces jours-ci, complètement exclu du programme. Il se venge en nous attaquant juste au moment où nous voudrions être le plus éveillés.

La nuit, les lumières allument toujours dans les yeux un éclair et la musique provoque naturellement un sourire. Mais, le jour, nous trainons avec nous une somnolence lourde. Nous ne rêvons plus, et cependant nous marchons encore dans des nuages qui ne sont pas le pays de l'idéal, et nous y causons comme dans un songe, en bâillant.

Donc, chers lecteurs, si cette chronique vous est un cauchemar, n'en accusez que le carnaval affolé qui s'est abattu sur notre vieille cité. Pensez un peu quelle révolution chez de paisibles gens, habitués à la vie patriarcale des anciens jours, que cette traînée lumineuse d'enchantements et de fêtes de tous genres.

Nous voulons vous parler aujourd'hui des trois dernières fêtes de la saison.

Les bals se suivent, mais ne se ressemblent pas. Ils peuvent être également beaux, mais chacun a son cachet particulier. Cela n'a jamais été plus évident peut-être que dans ceux qui nous intéressent en ce moment. D'abord, le bal des étudiants, donné au *Florence Hotel*, vendredi, était plutôt un bal de garçons ; plusieurs dames, femmes des professeurs de l'université, avaient bienveillamment consenti à tendre la main à chacun des invités ; mais elles n'étaient pas chez elles, et personne en particulier n'était responsable de cette fête. Aussi, quand elle a été proclamée superbe, chacun a pu prendre comme lui étant due une part du succès. Les étudiants, très galants, disaient : "Mesdames, c'est votre présence ici qui nous vaut des lauriers." — Et les dames, bienveillantes, de sourire et de répondre : "Votre organisation était parfaite et le succès est bien vôtre."

Ce qui est bien sûr, c'est que le coup d'œil était plein d'éclat. Chaque petit cercle a sa reine ; or-toutes ces souveraines réunies formaient un véritable concours de beauté improvisé. Aussi, quel entrain d'amabilités ! Quelle lutte d'élégance ! Quel piquant dans la conversation ! Quelle prodigalité de charmes ! À chaque danse, et dans cinq salons à la fois, nos yeux étaient ravis par les brillantes apparitions qui glissaient devant nous.

Y avait-il des femmes laides à ce bal ? Non, je ne le crois pas. Nous ne dirons pas que chaque tête était un profil de camée ; mais elles étaient si fraîches et si heureuses, ces allègres petites danseuses ! Chaque blanche, blonde ou brune disait si bien combien de temps on avait rêvé à ce bal !

Chez Mme LeBlanc, samedi, nous avons assisté à une fête *grand genre*. Tout le monde ne la peut pas donner, cette fête. Il faut pour cela une position comme celle qu'occupe l'orateur de l'assemblée législative et des salons comme ceux qu'on met à sa disposition les jours de grandes réceptions. Il faut un buffet somptueux, des quantités de gens pour le servir, de la musique choisie, beaucoup d'espace pour circuler, et enfin de bons, grands et confortables fauteuils, comme ceux des députés, pour voir défiler tous les personnages de distinction qui viennent présenter leurs hommages

aux hôtes de la soirée. Ce sont des ministres, des militaires, des consuls des différents pays, des juges des différentes cours, etc., etc.

La réception de samedi soir a été d'un luxe imposant et d'une élégance magistrale. Il n'y a eu qu'une voix pour célébrer le charme personnel de nos hôtes.

Reste le bal costumé de Mme O'dell. Ceci était beaucoup plus intime. La plupart des invités étaient des amis, et chacun y est venu sans affectation, tout simplement, avec bonne grâce et entrain. La maison de Mme O'dell est, du reste, celle d'une femme de goût très sûr : de belles tentures, de vieilles porcelaines, de jolis tableaux, beaucoup de fleurs et un système d'éclairage discret et seyant au possible.

Nous avons dit que c'était un bal costumé ; nous devons ajouter : pour les femmes seulement. Oui, tous ces messieurs, sans aucun ennui ni préoccupation de costume, ont pu venir admirer des *poudrées* comme on n'en voyait guère au siècle de Louis XV, des fleuristes qui faisaient pâlir les fleurs qu'elles offraient, des paysannes à l'air de duchesse, des Grecques classiques, de petits tambours capables de tourner la tête à tout un régiment, etc., etc. Oh ! c'était charmant, et le carême va nous sembler dur le lendemain de si réjouissants moments.

Nous allons oublier de parler d'un bal qui a eu lieu tout au commencement de la semaine chez Mme Frémont, femme charmante qui partage la popularité de son mari, le maire de Québec. C'était un bal d'enfants. Pourquoi les petits ne s'amuseraient-ils pas aussi ? Pourquoi ne les ferait-on pas danser sous les regards ravis de leurs aïeules et de leurs mères ? Personne n'y a vu d'objection, et ils ont eu leur petit tourbillon, plus naïf, plus tapageur, plus franchement amusant que le nôtre. En voyant cette multitude enfantine sauter si vite et rire si bien, les vieux rajeunissent ; et quand même le bal d'enfants n'aurait que l'avantage de faire sourire ceux dont les joies deviennent rares, ne vaudrait-il pas la peine qu'il coûte aux mamans ?

Encore une partie d'*Euchre* donnée, pour les dames seulement, de trois à six heures de l'après-midi, chez une des femmes les plus distinguées de la société québécoise. Décidément, la mode en est adoptée, puisque nous avons rencontré chez Mme Blanchet, jeudi, presque toutes les femmes élégantes de la ville. C'était le moment de produire les jolis chapeaux ; on n'y a pas manqué. Nous y avons vu des merveilles, entre autres un grand chapeau velours rose, recouvert de guipure, bordure zibeline, boutons de roses crânement posés sur le côté ; — une petite capote velours améthyste, froncé dans une tiare de jais très fin, nœud Directoire, avec brides en surah mauve. On ne saurait croire quel charme un joli chapeau peut ajouter à une belle tête. Bien souvent, il change complètement la physionomie d'une figure, éclaire celle qui pâlit et relève celle qui tombe.

L'élégance et le bon goût de cet article de toilette sont donc surtout indispensables aux femmes pour qui le temps est un fleuve qu'elles s'efforcent de remonter en louvoyant !

PAULE.

L'OPINION PUBLIQUE.

LES
HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

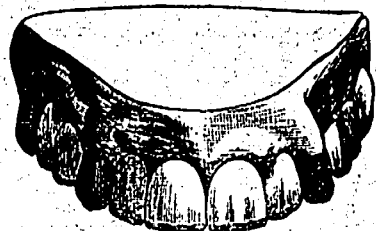
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez : LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
 Nouveau métal pour palais, extra léger.
 Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
 7, rue St-Laurent, Montréal.

LA LOTERIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la Législature de Québec.

10 Cents. - - - 25 Cents.

QUATRIÈME TIRAGE

Mardi, le 14 Février, 1893.

PRIX CAPITAL - \$1,500
 BILLET 10 Cts.
PRIX CAPITAL - \$3,750
 BILLET 25 Cts.

NOMENCLATURE DES LOTS.

Pour Billets de 10c.		Pour Billets de 25c.		
1 Lot valant..	\$1,500 00	\$1,500 00	1 Lot valant... \$3,750 00	
1 do ...	500 00	500 00	1 do ...	1,250 00
1 do ...	250 00	250 00	1 do ...	625 00
1 do ...	125 00	125 00	1 do ...	312 00
2 Lots valant	50 00	100 00	2 Lots valant...	125 00
5 do ...	25 00	125 00	5 do ...	62 50
25 do ...	5 00	125 00	25 do ...	12 50
100 do ...	2 50	250 00	100 do ...	6 25
200 do ...	1 50	300 00	200 do ...	3 75
500 do ...	1 00	500 00	500 do ...	2 50
LOTS APPROXIMATIFS		LOTS APPROXIMATIFS		
100 Lots valant...	\$2 50	\$250 00	100 Lots valant...	\$6 25
100 do ...	1 50	150 00	100 do ...	3 75
100 do ...	1 00	100 00	100 do ...	2 50
999 do ...	50c	499 50	999 do ...	1 25
999 do ...	50c	499 50	999 do ...	1 25

3134 Lots valant.....\$5,274 00 3134 Lots valant.....\$13,185 00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau Principal: 78, rue St-Laurent, Montréal.
 Ed. C. LALONDE, Gérant.

P. O. Boîte 987. On demande des Agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constituée principalement l'annonce profitable.
 Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE" qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT DU CANADA.

TELEPHONE BELL: 6122.

LOUIS PLAMONDON

Successeur d'ARCADE DEPATIE

Cigares, Tabacs, Pipes, etc.

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE, MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
 \$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715. MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Edit. semi-quotidienne: \$3 par an.
 hebdomadaire: \$1 " "

Adresse: "LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"
 No. 60, RUE DE LA CASCADE,
 ST-HYACINTHE, P. Q.

"LE CANADIEN"

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile.....\$5.00 par année.
 Pour les campagnes..... 3.00 "
 Le Cultivateur, édition hebdomadaire.... 1.00 "

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
 Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: MONTREAL.
 EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:

FEU: "London Assurance Corporation."
 ACCIDENTS: "Norwich and London."
 VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.